



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012 BASSIN DE POMPEY

13 communes, 1 territoire

Bouxières-aux-Dames - Champigneulle - Custines - Faulx - Frouard
Lay-Saint-Christophe - Liverdun - Malleloy - Marbache - Millery
Montenoy - Pompey - Saizerais



2012 est une année ponctuée par de nombreuses réalisations. L'activité intercommunale s'est déployée avec les Communes au travers de nouvelles compétences :

- **5 équipements sportifs en gestion directe** : trois gymnases et deux piscines qui bénéficient d'un programme de rénovation afin de permettre un accès à tous les collégiens et élèves du Bassin de Pompey.
- **Une prise en charge de la santé et de la formation** pour maintenir sur le territoire un niveau de service suffisant et de qualité afin de répondre aux préoccupations des habitants.
- Toujours plus de diversité dans notre dynamisme économique avec l'**élaboration d'une politique touristique** à l'échelle du Bassin de Pompey.

Plus de proximité dans l'activité intercommunale grâce à :

- **Une meilleure accessibilité aux services** communautaires avec une extension des horaires halte-garderies, des animations et des conseils à destination des parents sur tout le territoire.
- **L'utilisation de nouvelles technologies** pour une information dynamique auprès du plus grand nombre d'usagers : dans les transports en commun avec les billets à usage multimodal ou P'Sit pour connaître les horaires, ou plus largement sur le site Internet pour des informations variées, tels qu'un agenda culturel ou la préinscription en crèche...
- **Des espaces d'échange et d'écoute** pour préparer l'avenir du territoire avec l'ensemble de nos partenaires et élus municipaux.

L'activité intercommunale intègre les démarches qualité dans un souci de satisfaction des usagers et d'évaluation des politiques menées, démarches qui prennent en compte des préoccupations d'excellence et d'efficience.

2012, c'est aussi l'aboutissement du Projet de Territoire et le point de départ d'un plan d'actions avec une double ambition : le bien-être de ses habitants et l'attractivité du Bassin de Pompey

Une activité intercommunale à découvrir à travers ce rapport d'activités de l'exercice 2012.

Bonne lecture

Laurent TROGRILIC

Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey
Maire de Pompey

Bassin de
Pompey



SOMMAIRE

Rétrospective 2012 6

Bassin de Pompey **Durable**

Agenda 21 10

Habitat, aménagement urbain 12

Transport et mobilité durable 16

Développement économique 20

Environnement 24

Bassin de Pompey **de vie**

Petite enfance 30

Sécurité et prévention 34

Santé 36

Équipements sportifs 38

Accès des jeunes à la culture 40

Voirie et aménagements urbains 42

Bassin de Pompey **de ressources**

Patrimoine 48

Ressources humaines 50

Qualité 54

Finances 56

Bassin de Pompey **de projets**

Institution, projet de territoire 62

2012

Rétrospective



14
JANVIER
Projet de territoire
Conférence
des conseillers



8
MARS
Travaux
Sortie supplémentaire
à la déchetterie



10
MARS
Petite enfance, inauguration
Structure Multi-accueil
à Champigneulle



16
MARS
Signature
Contrat Enfance
Jeunesse avec la CAF



5
AVRIL
Agenda 21 :
Comité de suivi citoyens



6
AVRIL
Rencontres
Intercommunales du
Travail et de l'Emploi



15
AVRIL
Habitat :
La Source à Frouard
37 logements



30
AVRIL
Délipapier / Bassin de
Pompey échange culturel
avec les italiens de Porcari



7
MAI
Institution :
Les compétences
s'affichent



8
JUIN
Lancement
de l'application p'Sit



19
JUIN
Conseil Intercommunal de
Sécurité et de Prévention
de la Délinquance



26
JUIN
Aquathlon à
la piscine de Pompey



1^{er}
JUILLET
1^{ère} édition
Habitat Durable
Mon écosphère



7
JUILLET
Inauguration
Exposition Émergences



13
SEPTEMBRE
Travaux d'aménagement
de la rue de Nancy à Faulx



16
SEPTEMBRE
Semaine
de la mobilité



20
SEPTEMBRE
Lancement
du calculateur d'itinéraire
multimodal des Lorrains



20
SEPTEMBRE
Lancement
du FISAC



19
OCTOBRE
Entreprises et Territoires
"Créer, s'implanter,
se développer"



15
NOVEMBRE
Zone des Sablons
Inauguration
de Pomona



14
DÉCEMBRE
Déchetterie :
Une seconde vie
pour les vélos



21
DÉCEMBRE
Nouveaux locaux
pour la Halte-garderie
à Custines



Bassin de Pompey
Durable

L'Agenda 21 du Bassin de Pompey reconnu "Agenda 21 Local France"



La démarche de développement durable initiée par le Bassin de Pompey en 2008 a obtenu le label "Agenda 21 local France" lors de la sixième session d'appel à reconnaissance nationale de ce type de démarche. Cette reconnaissance, obtenue pour 3 ans, vient souligner la qualité du projet porté par la Communauté de Communes et ses 13 Communes membres.

L'obtention du label "Agenda 21 local France" en avril 2012 vient valoriser le travail effectué par le Bassin de Pompey et ses treize Communes membres dans leur démarche d'Agenda 21. Ce dernier est obtenu pour trois ans, puis pourra être renouvelé pour deux années supplémentaires. Cette distinction engage toutefois la collectivité à réaliser son plan d'action et à en assurer le suivi, selon une logique d'évaluation et d'amélioration continue de la démarche. Afin de répondre à cet objectif, et de s'appuyer sur la participation de tous, le Bassin de Pompey a lancé en 2012 son Comité de Suivi Citoyen de l'Agenda 21. Ce dernier est composé d'habitants du territoire désireux de participer à l'évaluation des actions déployées et d'être force de proposition. Il s'est réuni deux fois pour sa première année de fonctionnement, pour échanger sur la thématique du traitement et de la prévention des déchets ainsi que sur les questions liées à l'habitat.

En savoir plus :
<http://www.developpementdurable.cc-bassinpompey.fr>

Renforcement de l'action de lutte contre les gaz à effet de serre

L'année 2012 a également été marquée par l'engagement volontaire du Bassin de Pompey dans la mise en œuvre du Plan Climat Territorial initié par le Parc Naturel Régional de Lorraine. La Communauté de Communes s'engage ainsi sur une vingtaine d'actions qui visent à limiter les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie fossile. Par exemple un plan lumière visant à économiser l'électricité consommée dans l'éclairage public des parcs d'activités sera réalisé en 2013. Des actions de sensibilisation des entreprises aux économies d'énergie seront également mises en œuvre. Ces actions complètent le "volet climat" de l'Agenda 21. Soucieux d'assurer une bonne évaluation des actions dans ce domaine, le Bassin de Pompey a fait le choix en fin d'année 2012 de s'engager dans une démarche Cit'Ergie en partenariat avec l'ADEME. Ce dispositif, déployé en 2013, permet une évaluation concrète et efficace des politiques climatiques de la collectivité.



Habitat Durable Mon Ecosphère

La manifestation "Habitat Durable, Mon Ecosphère" s'est tenue tout au long de la journée du dimanche 1^{er} juillet 2012. Associant une trentaine de partenaires, cette manifestation a accueilli plus de 500 personnes venues chercher des conseils ou participer à des ateliers pédagogiques autour de la préservation de l'environnement et des économies d'eau et d'énergie : l'occasion idéale pour se renseigner sur les aides au financement de l'isolation de son habitation, apprendre à entretenir son vélo ou réviser les consignes de tri des déchets. Les plus jeunes ont également pu profiter de la journée pour découvrir des contes, fabriquer un nichoir à oiseau ou s'initier au lombricompostage.

L'organisation de trois café-débats a également permis d'échanger entre élus, techniciens et habitants du Bassin autour de la question des économies d'énergie, du jardinage écologique ou encore de la qualité de l'air intérieur.

Vous retrouverez ce logo à côté de chaque action concernée par l'Agenda 21

Bassin de Pompey
Agenda 21

Une année de bilan pour la politique de l'Habitat



Aides à la Pierre

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, La Communauté de Communes exerce par délégation de l'État, l'attribution des aides publiques à la pierre. Elle peut ainsi conduire une politique de l'habitat adaptée aux enjeux du bassin et aux attentes des habitants, tant pour le parc public que pour le logement privé ancien. Elle organise la construction, la réhabilitation et la démolition des logements à loyer modéré. Elle peut faire coïncider les concours financiers aux besoins définis dans le PLH et orienter les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat.

Parc locatif social

L'année 2012 a été marquée par l'élaboration d'une charte partenariale Habitat entre la Communauté de Communes, les 13 Communes, les 9 bailleurs sociaux présents sur le territoire et l'Association des HLM de Lorraine (ARELOR HLM). Cette charte permet de décliner, avec les bailleurs sociaux, les grands principes de développement du parc locatif social sur le territoire esquissés dans le 4^{ème} PLH et abordés dans le Projet de territoire à travers 3 enjeux :

- Équilibrer l'offre de logements sociaux à l'échelle du Bassin
- Développer une offre diversifiée et de qualité architecturale et urbaine
- S'engager sur une Gestion Urbaine de Proximité partagée.



Avec la fin de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui s'est déroulée de 2007 à 2012 et celle de la délégation des aides à la pierre de l'Etat sur la même période, l'année 2012 est une année de bilan préalable au lancement d'une nouvelle dynamique de la politique de l'habitat assise sur les orientations du 4^{ème} PLH.

Bilan de l'OPAH et de la délégation des aides à la pierre période 2007-2012

Outre la fin de l'OPAH, l'année 2012 est également celle de la 1^{ère} convention de délégation des aides à la pierre. L'évaluation de cette période, réalisée avec les services de l'Etat, fait état des résultats de l'OPAH en ce qui concerne le parc privé mais aussi de 517 logements sociaux financés, marquant l'effet de levier important de la délégation sur le territoire. Le Bassin de Pompey a ainsi engagé une politique volontariste et d'accompagnement des bailleurs sociaux en :

- Facilitant les projets à travers son action foncière.
- Apportant des subventions (1,9 M€) et orientant la production par son règlement d'aide à la construction.

Les requalifications des quartiers des Mouettes (Champigneulle) et du Rond-Chêne (Liverdu) s'inscrivent dans cette

dynamique avec 500 000 € mobilisés sur le quartier des Mouettes et près de 2 millions d'euros sur le quartier du Rond-Chêne (hors aide à la construction de logements sociaux).

Dans le cadre de l'OPAH, le Bassin de Pompey a aidé près de 260 propriétaires occupants dont 30 pour l'adaptation du logement au handicap, 200 pour des travaux d'économie d'énergie et un total de 958 000 € de subvention en faveur de l'habitat privé.

Sur la base de ce bilan, le Préfet a donné son accord pour le renouvellement de la délégation dont la conclusion est la signature de la nouvelle convention en mai 2013.

Chiffres clés :

Bilan OPAH et délégation des aides à la pierre 2007 - 2012

- 311 logements de propriétaires occupants ou bailleurs privés aidés
- Plus de 10 millions d'euros de travaux de rénovation, dont 20% réalisés par des entreprises du Bassin
- 517 logements locatifs sociaux financés
- 5,4 millions d'euros d'aides de l'Etat
- 2,9 millions d'euros d'aides du Bassin de Pompey

Activités

- 823 dossiers instruits par le service "Droit des sols" en 2012 (soit près de 500 dossiers par instructeur)
- 200 heures d'assistance aux Communes concernant la révision de leurs documents d'urbanisme

En outre, le Bassin de Pompey a apporté des subventions pour un total de 360 000€ pour les 4 opérations programmées en 2012, à savoir :

- **30 logements sociaux à Custines** par le bailleur Meurthe & Moselle Habitat,
- **30 logements sociaux à Bouxières-aux-Dames** par le bailleur 3F-EHC qui permet ainsi le réemploi d'anciens locaux désaffectés de l'école Franchi et l'implantation d'une micro-crèche intercommunale.
- Deux programmes portés par des Communes rurales, à savoir **3 logements à Faulx** à la place de l'ancienne école rue de la vieille Tour, **2 logements à Millery** rue des Templiers, permettant le réemploi de l'ancien Presbytère.

Ces programmes répondent aux orientations du 4^{ème} PLH qui prévoit l'implantation de logements conventionnés également dans les Communes rurales facilitant ainsi les parcours résidentiels.

Assistance à maîtrise d'ouvrage, aménagement urbain

L'année 2012 a permis le lancement d'une étude d'urbanisation des côteaux de la Rochatte à Malleloy pour laquelle la Communauté de Communes a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la commune et le financement à hauteur de 50% du montant de l'étude. En effet, l'urbanisation de ce site permet de répondre aux objectifs du PLH : un développement raisonné de l'offre de logement, assurant la mixité (du logement locatif social et de l'accession maîtrisée sont prévus), une certaine densité avec près de 55 logements répartis en 3 phases.



Territorialisation des aides du Bassin de Pompey 2007 - 2012

Commune	OPAH		Ravalement		Logements sociaux	
	Nb de dossiers	Aides	Nb de dossiers	Aides	Nb de logts programmés	Aides
BOUXIERES-a-D.	56	78 040€	19	15 669€	145	440 440€
CHAMPI.	54	80 707€	48	30 750€	116	392 421€
CUSTINES	20	26 186€	20	12 005€	129	502 616€
FAULX	14	46 136€	6	5 571€	3	1500€
FROUARD	77	75 223€	42	22 754€	66	178 500€
LAY-St-C.	17	17 875€	19	11 128€	16	72 000€
LIVERDUN	92	68 323€	34	23 421€	16*	-
MALLELOY	6	3 125€	7	3 380€	-	-
MARBACHE	39	23 783€	15	10 134€	-	-
MILLERY	5	1 887€	3	1 925€	2	1000€
MONTENROY	7	35 206€	6	5 191€	-	-
POMPEY	109	105 381€	58	37 379€	24	60 000€
SAIZERAIS	20	31 126€	7	4 480€	-	-
	516	592 998€	284	183 787€	517	1 648 477€

*Opérations ne relevant pas du règlement d'aides du Bassin de Pompey.

Le Bassin de Pompey a également acquis le bâtiment Beausite sur le quartier du Rond-Chêne à Liverdun pour un montant de 540 000€, l'objectif étant, en donnant suite à l'étude de réaménagement du quartier, d'y implanter une future structure d'accueil de la petite enfance ainsi que de nombreux services.

Société Publique Locale

En 2012, le Bassin de Pompey s'est doté d'une Société Publique Locale (SPL) d'aménagement et d'équipement qui permettra d'assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'ingénierie nécessaire aux projets d'aménagements et de développement des Communes.

Ainsi le plan d'affaires 2013 prévoit :

- **4 Mandats d'études pré-opérationnelles :**
 - Maison de retraite de Faulx
 - Résidence Beausite à Liverdun
 - Village Lohmar à Pompey
 - Zone des Vergers à Champigneulle
- **2 Contrats de concessions d'aménagements :**
 - Croix des Hussards à Frouard
 - Coteaux de la Rochatte à Malleloy

Instruction des autorisations d'occupation des sols au service des Communes

En 2012, 837 dossiers ont été déposés pour être instruits, pour le compte des Communes, par le service Application du Droit des Sols du Bassin de Pompey. Le service enregistre en moyenne 70 dossiers par mois, qui sont instruits par deux instructeurs.

Ce qui équivaut à près de 500 dossiers par an par instructeur.

Nombre de dossiers présentés à l'instruction en 2012

CU	DP	PA	PC	PD	Total
266	416	2	149	4	837

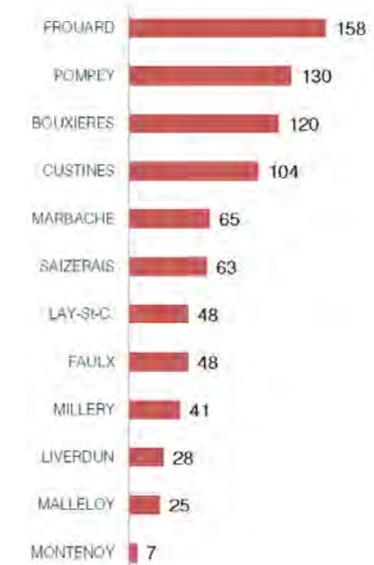
CU : Certificat d'Urbanisme
 DP : Déclaration Préalable
 PA : Permis d'Aménager
 PC : Permis de Construire
 PD : Permis de Démolir

Les délais d'instruction sont réglementés par le code de l'urbanisme ; le service ayant pour objectif de permettre aux Communes d'apporter une réponse aux pétitionnaires sans accord tacite.

Sur l'ensemble des décisions rendues, seules 6% ont fait l'objet d'un refus. Ce chiffre s'explique par la proximité du service avec les services d'urbanisme des Communes et avec les pétitionnaires.

Au cours de l'année, environ 350 contacts ont été pris avec le service, par téléphone ou sur rendez-vous, pour obtenir des renseignements avant dépôt du dossier, des informations sur le suivi d'un dossier en cours, ou des explications sur une décision.

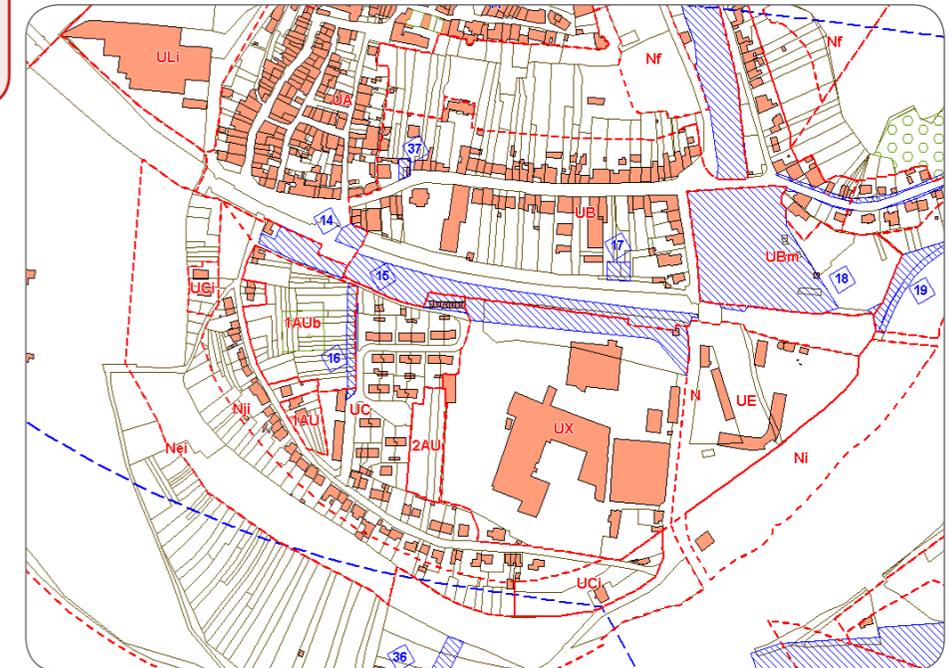
Nombre de dossiers déposés par commune en 2012



Assistance aux procédures de modification/révision des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

Plus de 200 heures ont été consacrées à l'assistance et au conseil des Communes dans le cadre du suivi de leur document d'urbanisme, que ce soit pour un conseil sur les procédures applicables, l'aide à l'élaboration des documents ou la participation à des commissions communales de révision des documents d'urbanisme.

D'autre part, le service assure un relais auprès des services communaux afin de les informer des dernières évolutions réglementaires concernant l'instruction, pour expliquer le fonctionnement du service et harmoniser les renseignements délivrés au public.



L'intermodalité

un outil au service des usagers

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a été précurseur en matière d'intermodalité. Le partenariat avec la Région pour la centrale d'information multimodale est une nouvelle avancée pour faciliter l'usage des transports en commun au départ du Bassin de Pompey vers toutes les destinations de la région Lorraine.



Hausse des recettes commerciales

Fréquentation totale en hausse
340 549 validations (+0.89%)

Kilométrage commercial (lignes + TAD) en légère baisse:
396 361km

251 nouveaux inscrits
sur SITAD'IN (2626 inscrits)

Recettes :
SIT : **47 787 €**
MIXITES : **107 897 €**
TOTALES : **155 684 €** (+5.36%)

14 arrêts supplémentaires
entièrement restructurés et mis en accessibilité en 2012.



Le réseau Le SIT continue globalement de voir sa fréquentation augmenter par rapport à l'année 2011 et notamment sa fréquentation commerciale (1%). Le Transport À la Demande quant à lui voit son nombre de réservations progresser de 8%. Ces résultats ont été obtenus avec une baisse de 2% des kilomètres commerciaux effectués, sans baisse de la qualité de service aux usagers. Le SITAD'IN continue d'attirer de plus en plus de personnes puisque 2626 personnes sont désormais inscrites soit 251 de plus qu'en 2011. La progression importante du nombre de réservations s'est effectuée à nombre de kilomètres quasi constants ce qui témoigne d'une meilleure utilisation des moyens en 2012. les motifs de déplacement sont majoritairement liés au travail (48%), puis ce sont les déplacements loisirs qui suivent (20%) et enfin les déplacements scolaires (19%). Plus d'une réservation sur quatre est effectuée moins de deux heures avant la prise en charge et 44% des réservations sont prises plus de 2 jours avant.

Globalement la vente des divers abonnements progresse bien en 2012 (+19.8%) mais leur usage reste encore bien en dessous de celui des titres unitaires et des carnets de 10 titres. Le pourcentage de vente de titres MixCités est en progression (3%) par rapport à celui des titres SIT. le développement des transports intermodaux peut en partie expliquer cette progression. La promotion des abonnements reste un objectif pour l'année à venir.

Les chiffres clés

100 services par jour

196 arrêts de bus

758 applications p'SIT
téléchargées sur smartphone.

Bus et sécurité

"Bus et Sécurité" deux mots qui ont été assemblés lors d'une semaine de sensibilisation qui s'est tenue début novembre 2012. Pendant cette semaine des stands et des animations ont été proposés aux conducteurs du réseau Le SIT.

Une intervention de la prévention routière a permis de renforcer la sensibilité des chauffeurs aux causes d'accidents de la circulation. Une formation à la conduite écologique et préventive a été dispensée.

Des enfants de cours moyen ont pu, à travers des échanges avec les conducteurs et les gendarmes qui ont prêté leur concours, être sensibilisés, au port de la ceinture, au danger que représente les angles morts depuis le poste de conduite d'un bus. Ils pourront ainsi adapter leur comportement et se faire l'écho auprès de leurs amis des bons comportements à tenir sur la voie publique et dans les véhicules de transports en commun.



Lors de cette semaine une conférence de sensibilisation sur les dangers de l'alcool et des drogues a été proposée par la police.

Satisfaction des usagers

La satisfaction des usagers des transports en commun reste forte.



Budget transport

Commune	Coût total 2012
Bouxières-aux-Dames	172 000 €
Champigneulle	521 000 €
Custines	78 000 €
Faulx	32 000 €
Frouard	455 000 €
Lay-Saint-Christophe	28 000 €
Liverdun	570 000 €
Malleloy	15 000 €
Marbache	35 000 €
Millery	0 €
Montenoy	12 000 €
Pompey	725 000 €
Saizerais	85 000 €
TOTAUX	2 729 000 €

Répartition au prorata du niveau de services, Le Sit et SUB par jour ouvrable.

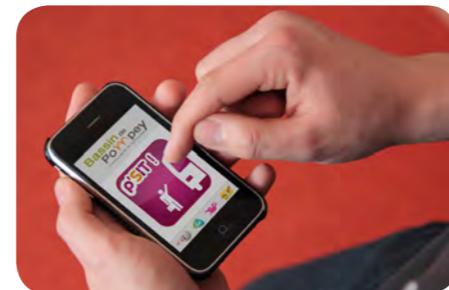
Arrêts de Bus : Mise en accessibilité

Ce sont 14 nouveaux arrêts parmi les plus fréquentés qui ont été entièrement restructurés et mis aux normes d'accessibilité, soit lors de travaux de voirie soit spécifiquement. Le réseau compte à ce jour 35 arrêts accessibles pour un total de 196. L'effort se poursuivra en 2013.



Application smartphone

Les nouvelles technologies viennent de plus en plus à l'aide des usagers des transports en commun. L'application P'SIT, du Bassin de Pompey, disponible sur tous les smartphones permet d'obtenir l'information en temps réel sur les lignes des réseaux le SIT, SUB et TER. L'utilisateur est pris en charge depuis son point de consultation de l'application et dirigé vers l'arrêt le plus proche. Il dispose entre autres du temps de déplacement pédestre, de l'horaire du prochain service.



Enquête Ménages Déplacements

Peut-être avez-vous été sollicités pour répondre à « l'enquête ménage déplacement » dont les questions portent sur votre mobilité quotidienne ? Cette démarche est l'outil choisi par la Communauté de Communes en collaboration avec les intercommunalités du SCOT Sud Meurthe et Mosellan (476 Communes) dont le Grand Nancy. Elle poursuit un double objectif :

- Actualiser les données liées à la mobilité quotidienne des habitants du Bassin de Pompey (lieu de travail, mode de déplacement, taux de motorisation etc.)
- Elargir l'échelle territoriale de la réflexion en tenant compte des « bassins de déplacements » au-delà des périmètres institutionnels

Cette étude très complète prend en compte tous les déplacements : du déplacement de l'enfant qui se rend tous les jours à l'école ou à son activité sportive le mercredi, au trajet des parents pour aller travailler ou encore celui pour effectuer des courses de proximité.



Cette grande enquête fera écho à celle réalisée en 2004 et permettra au Bassin de Pompey de mesurer les évolutions dans les pratiques de déplacement sur son territoire et au-delà : les transports collectifs et le vélo ont-ils progressé ? Les distances moyennes parcourues se sont-elles allongées ? etc. Un nouveau point d'enquête intéressant particulièrement les partenaires a été spécifiquement intégré pour cette nouvelle Enquête Ménage Déplacements : la mobilité du samedi. Réalisée en 2012, l'Enquête Ménage Déplacements livrera ses résultats au deuxième semestre 2013 et permettra au Bassin de Pompey d'engager la révision de son Plan de Déplacements Urbains

Coût de l'Enquête Ménage Déplacements pour le Bassin de Pompey : **54 661 €**

Intermodalité

Le **calculateur d'itinéraire multimodal des Lorrains** est le site où le voyageur pourra en quelques clics préparer son déplacement en transports en commun non seulement dans le bassin de vie nancéien mais dans toute la région Lorraine. Tous les réseaux de transports (bus car trains transports à la demande) sont référencés et l'itinéraire proposé sera optimisé. D'autres services (point de recharge électrique, point de covoiturage, ...) sont en réflexion sur ce site.

Plan de Déplacements Urbains

Depuis 2007, le plan d'actions, déployé sur 5 ans, a notamment vu la réalisation de :

- Un nouveau système billettique sur le réseau Le SIT permettant l'interopérabilité avec les réseaux TER, SUB et STAN et la création des tarifs MixCités.
- Le renouvellement total de la flotte de véhicules.
- La redéfinition de l'organisation de l'intermodalité sur le territoire.
- Le développement des voies douces à vocation urbaine.
- La prise en compte de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et handicapées pour les transports, les voiries et espaces publics.
- La définition d'un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) associant les entreprises sur Eiffel Energie.

En 2013, le Bassin de Pompey doit engager la révision de son PDU pour la période 2014-2019 en associant à nouveau ses partenaires dans une large concertation.

Une économie toujours active sur le territoire



Après avoir renforcé son offre en matière d'implantation avec l'ouverture de la zone artisanale de Saizerais, le Bassin de Pompey développe l'immobilier tertiaire au service de la diversification d'activité. L'innovation, se place également au cœur de l'action économique avec l'aménagement de la zone des Sablons à Millery et le travail réalisé au côté de la Chambre de Commerce et d'Industrie sur la plateforme trimodale de Frouard.

Accueil, implantation d'entreprises

2 nouvelles entreprises sur CIT'Entreprises II

CLOZAL : Créée en 2006, CLOZAL est une entreprise spécialisée dans l'agencement et le cloisonnement de bureaux pour le tertiaire, et de cabines d'ateliers pour l'industrie. La pose de faux plafonds, l'équipement électrique, les revêtements de sols, la climatisation font également partie des services proposés. Les installations sont toutes conçues sur mesure et fournies clés en main.



CLOZAL intervient sur tout le grand Est ainsi qu'au Luxembourg, en Belgique, Suisse et Allemagne. L'entreprise possède 2 agences à Épernay et Dijon. Ses clients sont avant tout des industriels, des entreprises du domaine tertiaire et les collectivités territoriales.

Trop à l'étroit dans ses locaux au sein de la pépinière d'entreprises du CAREP, CLOZAL s'est installée, dans un bâtiment de 600 m² sur un terrain de 2 500 m². Aujourd'hui, l'entreprise compte une dizaine de salariés avec des projets d'embauche à court terme.

VITALAIRE : Également sortie du CAREP, la société VITALAIRE, filiale du groupe Air Liquide s'est installée au printemps 2012. Afin de conforter et développer son activité dans la Région de Nancy, et plus largement dans l'Est de la France, elle a été amenée à envisager une implantation sur le lotissement d'activités CIT'EntreprisesII.

VITALAIRE assure des prestations de soins à domicile, en particulier dans les domaines de la prise en charge des maladies respiratoires et des traitements par perfusion. Cette entreprise en pleine croissance a vu son effectif multiplié par 3 en moins de 10 ans.

Chiffres clés

- Plus de 3500 m² de bureaux en cours de construction à Pompey.
- RITE : 400 visiteurs / 45 exposants.
- Clauses d'insertion dans les marchés publics : 10 900 heures de travail / 45 habitants du Bassin de Pompey ont bénéficié d'un emploi / 6 personnes ont obtenu un emploi durable.
- 2 nouvelles entreprises sur CIT'Entreprises.
- 8 hectares de foncier aménagés sur Saizerais pour un investissement d'environ 2 000 000 €



Pomona

POMONA Passion Froid a quitté Champigneulle pour s'installer à Millery et continuer son plan de croissance ambitieux sur la région est. Ce projet, lancé en 2009, a vu sa concrétisation en juin 2012 avec l'emménagement de POMONA Passion Froid dans 16 000 m² de nouveaux locaux répartis sur 5 hectares de terrain.

L'évolution de cette entreprise de 220 personnes doit permettre la création d'une cinquantaine d'emplois à très court et court terme.

Les 8 000 m² de locaux de Champigneulle vont accueillir début 2013 une autre activité de POMONA : Terre Azur (distribution de fruits et légumes et poisson), activité actuellement implantée à Vandœuvre. Une aubaine pour le Bassin de Pompey, puisque ce transfert va venir gonfler les effectifs salariés de notre tissu économique d'environ 130 personnes. L'aboutissement de ce projet de 16 millions d'euros d'investissement s'est finalisé par l'inauguration du site à l'automne 2012, où clients, partenaires, fournisseurs... ont pu se retrouver.

Pôle tertiaire du Bassin de Pompey, entrée dans la phase opérationnelle

La première étape du projet de Pôle Tertiaire est entré dans sa phase opérationnelle en 2012 avec la construction du parking des deux futurs bâtiments situés rue des 4 éléments à Pompey et le lancement des consultations pour la construction des locaux à proprement parler. Pour rappel, ce projet immobilier qui permettra de créer plus de 3500 m² de bureaux sera finalisé en 2014.

Zone Artisanale de la Haute-Épine



On en parle depuis plusieurs années et enfin le chantier a été réceptionné en décembre 2012. 8 hectares ont été aménagés afin d'accueillir des artisans soucieux de s'implanter et se développer sur un espace économique pensé dans le respect de l'environnement, que ce soit l'intégration paysagère avec l'entrée de la Commune de Saizerais, la réalisation d'un assainissement écologique pour les eaux pluviales et les eaux usées, l'éclairage solaire sur les cheminements piétons ou basse consommation sur les voiries, la création d'un jardin conservatoire avec la réintroduction d'essences lorraines (mirabeliers, pruniers...) qui fera l'objet d'une action pédagogique avec les écoles du Bassin très prochainement.

Aide à la création

La pépinière d'entreprises CAREP est un moyen reconnu de stimuler et induire l'émergence sur le territoire du Bassin de Pompey de projets de création d'entreprises avec un accompagnement personnalisé qui permet d'obtenir un taux de survie de 86% à 5 ans contre 40% pour des projets hors pépinière non accompagnés.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey est propriétaire de deux bâtiments qu'elle donne en location au CAREP pour héberger des projets de création d'entreprises.

Ce partenariat se concrétise également dans le cadre de la convention triennale mise en place en 2006 et reconduite en 2009 et 2012. Il s'agit d'apporter une aide à la pépinière d'entreprises à travers un accompagnement en ingénierie de projet aux créateurs d'entreprise et un appui en formation pour les sociétés existantes. Ce soutien financier s'élève à 22 000 € par an correspondant à 90 rendez-vous consacrés à l'accueil des porteurs de projet, 25 plans d'affaires montés par la pépinière.

En 2012, le CAREP a accueilli 101 porteurs de projets qui ont abouti à 65 projets de création, 50 plans d'affaires accompagnés et 23 projets concrétisés. Par ailleurs 9 nouvelles entreprises ont été hébergées en 2012 pour un total de 49 et 19 domiciliées.

Développement, innovation

La plate forme trimodale

En lien avec la CCI 54, le projet de plate forme trimodale a fait l'objet de plusieurs réunions avec les différents partenaires du projet, que ce soit VNF, RFF, le CAPEMM, l'EPF Lorraine ou bien encore plusieurs chefs d'entreprise futurs utilisateurs du port. L'ambition est de faire de la rivière Moselle une plateforme multimodale multi sites de premier plan sur l'échiquier logistique européen (avec un potentiel considérable de 100 000 conteneurs transportés par an à l'horizon 2030) avec un accès direct des ports du bassin nancéien aux grandes zones portuaires du Nord de l'Europe, la mise en place d'une chaîne logistique cohérente pour les entreprises et l'optimisation des flux logistiques.



Les brasseries de Champigneulle en pleine production

En 2006, et suite à une convention de revitalisation, Kronenbourg a été repris par un brasseur allemand Frankfurhter pour redevenir « Brasseries de Champigneulle ». Depuis 2007, l'activité brassicole ne cesse de se développer pour aujourd'hui avoisiner la production d'il y a une dizaine d'années mais sur des créneaux de consommation différents.

Quelques chiffres sur l'évolution de la production :

- 2007 - 70 à 80 personnes pour 700 000 hectolitres contre 2 500 000 les années précédentes.
- 2008 - 130 personnes pour 1 200 000 hectolitres.
- 2009 - 1 600 000 hectolitres et atteinte du point mort nécessaire au bon développement de l'activité.
- 2010 - 2 000 000 d'hectolitres sans les fûts, uniquement sur les bouteilles et les boîtes - Augmentation de 20% du chiffre d'affaires à l'export.
- 2011 - 20% de croissance et 150 personnes.
- 2012 - 180 personnes en CDI et 80 interim - relance de la bière de Champigneulle - saturation des lignes de conditionnement.

Signature d'une convention de partenariat avec la CCI 54

Président de la CCI et Président du Bassin de Pompey se sont rencontrés au début de l'été afin de s'engager mutuellement dans une relation partenariale autour du développement économique concerté du territoire. Une convention a ainsi été signée avec pour ambition de réfléchir et travailler ensemble sur les grands projets structurants du territoire économique visant à



coordonner les politiques à enjeux, développer une approche territoriale commune, consolider le tissu économique existant, favoriser l'accueil des entreprises, dynamiser l'attractivité commerciale et promouvoir son rayonnement.

Entreprises et territoire : "Créer, s'implanter, se développer : Quels parcours, quels outils ?"

Le 19 octobre 2012 a eu lieu un nouveau petit déjeuner sur le thème de la création d'entreprises sur le Bassin. Des chefs d'entreprises sont venus témoigner de l'intérêt de créer et se développer sur le Bassin de Pompey en mettant en avant les atouts du territoire. Plus de 50 personnes ont assisté à cet événement, qui a permis beaucoup d'échanges constructifs avec le public. Un nouveau rendez-vous devrait avoir lieu en 2013.

Formation, emploi, insertion

Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences

Poursuite du partenariat avec le CNAM Lorraine dans le domaine de la formation. L'étude diagnostic engagée avec le CNAM Lorraine en 2011 avait fait émerger deux domaines dans lesquels il serait intéressant de développer des filières de formation sur le Bassin de Pompey : la logistique et les technologies et services pour l'autonomie des personnes. L'année 2012 a vu le partenariat avec le CNAM se prolonger autour de cette seconde thématique : un comité d'experts a été créé pour travailler à la définition du contenu d'une formation de niveau ingénieur dans ce domaine. Ce travail se poursuit en 2013.

Emploi insertion

L'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi font partie des objectifs du Bassin de Pompey, au même titre que les Communes. À nouveau en 2012, la collectivité a donné priorité à ses habitants éloignés de l'emploi, via la commande publique et les clauses d'insertion, identifiées comme un vecteur d'emploi, en rapprochant la sphère économique, les politiques publiques et le volet social.

Les rencontres intercommunales du travail et de l'emploi se sont déroulées le 5 avril 2012. Cette manifestation annuelle permet de faciliter les passerelles entre les chercheurs d'emploi et ceux qui tendent à les employer, les qualifier et faire évoluer leur parcours. Pilote du projet, le Bassin de Pompey coordonne l'action partenariale indispensable à sa mise en œuvre : élus, CCAS, Cap entreprises, Mission locale, Conseil Général, Maison territoriale pour l'emploi et la formation, Pôle emploi, Cultures et partages.



Dans le cadre du développement de l'emploi local, le Bassin de Pompey apporte un soutien financier, logistique et technique à ces structures : Cap Entreprises (accompagnement au retour à l'emploi de 70 demandeurs), Alaca (création d'entreprises), Gesval (ateliers d'alphabétisation, illettrisme et français langues étrangères), Maison territoriale pour l'emploi et la formation (développement de l'emploi local par la coordination des acteurs du territoire), Mission locale (accompagnement social et professionnel des jeunes de moins de 26 ans).

Les chiffres clés

- 82 plates-formes point tri pour le verre : **1 036 tonnes de verre**
- 109** conteneurs enterrés
- 6 flux de déchets collectés au porte à porte:
 - Ordures Ménagères Résiduelles : **9 927 tonnes**
 - Collecte sélective : **1 235 tonnes**
 - Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères : **3 455 tonnes**
 - Objets Hétérogènes : **210 tonnes**
 - Papier (administrations et entreprises) : **43 tonnes**
 - Carton (administrations et entreprises) : **143 tonnes**
- Déchetterie intercommunale : **7 997 tonnes**
- Composterie intercommunale : **5 580 tonnes**



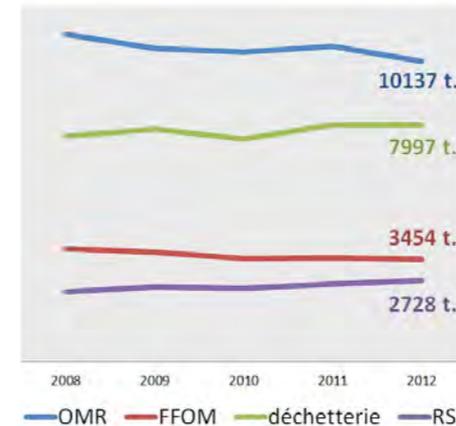
Environnement

Face aux enjeux majeurs édictés par le Grenelle de l'Environnement, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey améliore son service de collecte sélective en porte à porte et accompagne les habitants vers une évolution de leur comportement : tri des déchets et réduction à la source de leur production.



Evolution des tonnages sur le Bassin de Pompey en 2012 :

Nous constatons une baisse du tonnage global des déchets sur la Bassin de Pompey de près de **2%**.
De plus, nous constatons une baisse significative des tonnages en Ordures Ménagères Résiduelles de près de **5%**.
Ces résultats sont à corrélés avec la campagne de sensibilisation au porte à porte ainsi que les nouvelles consignes de tri qui ont influé de manière positive sur le tonnage de déchets recyclables (+5%).



La déchetterie connaît une stagnation de ces tonnages, tout comme la collecte au porte à porte des biodéchets.

Rationalisation et optimisation du service de gestion des déchets :

La déchetterie

Afin d'améliorer l'accueil et la qualité de service de la déchetterie intercommunale, des travaux ont été réalisés en début d'année 2012. Ces aménagements ont permis d'améliorer les conditions d'accès, notamment lors des fortes affluences, par la mise en place d'un sens de circulation et d'une sortie spécifique. Par ailleurs la capacité de collecte se trouve augmentée par la mise en place de deux bennes supplémentaires (une pour le bois, une pour les déchets verts) ainsi que de deux compacteurs pour le tout-venant et le papier-carton.



Les conteneurs enterrés :

Depuis 2009, le Bassin de Pompey effectue le déploiement de conteneurs enterrés. Dans ce cadre, 109 conteneurs ont été implantés sur 6 quartiers représentant 631 logements et ont permis le recyclage de **137 tonnes de déchets**.

Outre la mise en place de la collecte sélective, la conteneurisation permet une meilleure intégration paysagère, le renforcement des conditions d'hygiène et de sécurité. Elle contribue ainsi à l'amélioration du cadre et des conditions de vie.



3 nouvelles opérations ont été réalisées sur 2012 avec 30 nouveaux conteneurs enterrés (rue de la Libération à Frouard, Quartier des Mouettes à Champigneulle, résidence la source à Frouard) pour un budget de 300 000 €.

Signature d'un Programme Local de Prévention des Déchets.

En 2012, le Bassin de Pompey s'est engagé dans la prévention des déchets par la signature d'un contrat local avec l'Ademe qui vise à réduire le tonnage du gisement des ordures ménagères et assimilés de 7% sur 5 ans.

A l'issue d'un diagnostic de territoire, il permettra de développer des actions sur les thématiques suivantes :

- la sensibilisation des publics à la prévention des déchets
- les actions éco-exemplaires de la collectivité
- les actions emblématiques nationales (autocollant stop pub, sacs de caisse)
- les actions d'évitement de la production de déchets (achats éco-responsables, réparation, réemploi...)
- les actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative

L'année 2012 a permis de mettre en place une récupération des vélos usagés en déchetterie afin de les remettre en état ou de recycler les pièces usagées. Pour cela, un partenariat a été mis en place depuis le 1er juillet 2012 avec l'association Dynamo située à Nancy.

D'autres actions à l'étude seront développées en transversalité avec les services du Bassin de Pompey au cours de ce programme :

- Actions de sensibilisation dans les commerces du Bassin.
- Opération foyers témoins qui s'engagent à réduire le volume de leurs déchets par des changements de comportement de consommation.
- Distribution d'un autocollant Stop Pub pour limiter le volume des imprimés non adressés en boîtes-aux-lettres.
- Compostage en pieds d'immeubles et/ou lombricompostage.
- Exemplarité de la collectivité en matière de prévention : diminution de consommation de papiers, de fournitures, clause environnementale dans les marchés publics ...



- Mise en place de couches lavables au sein d'une crèche collective.
- Étude de faisabilité pour la création d'une ressourcerie.
- Adhésion au site internet Eco-Troc.
- Création d'un annuaire centre de réparation sur notre site internet.
- Mise en place de bornes pour la collecte des textiles.
- Appel à projet avec écoles et/ou les collègues.
- Interventions d'un centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) dans les écoles primaires.
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire dans un restaurant d'entreprises et/ou au sein d'une cuisine centrale.

La liste de ces actions n'est pas exhaustive, elle évoluera sur la durée du programme et en fonction du futur plan local de prévention des déchets développé par le Conseil Général de Meurthe et Moselle.

L'objectif est de mobiliser un maximum d'acteurs du territoire sur la réduction des déchets au travers du Programme Local de Prévention des Déchets et de créer une dynamique spécifique à cette thématique.

Soutien au Développement Durable

À travers le nouveau dispositif "Soutien Développement Durable", Eco-Emballages accompagne les efforts des collectivités dans la gestion de la collecte des emballages ménagers.

L'objectif est d'améliorer l'efficacité du dispositif dans les domaines du développement durable pour le volet :

- Economique : coût des collectes par tonnes recyclées, niveau de refus, part de la vente des matériaux
- Environnemental : part des matériaux recyclés, performance de collecte sélective, évaluation simplifiée de l'empreinte carbone.

- Social : part de effectifs en poste pour la collecte des emballages ménagers, nombre d'ambassadeurs, nombre d'accidents du travail avec arrêt

En 2012, les efforts du Bassin de Pompey ont été récompensés par un soutien de 327 700 € versés par Eco-Emballages dans le cadre du contrat Action-Performance.



Budget déchets ménagers

Commune	Coût total 2012
Bouxières-aux-Dames	402 000 €
Champigneulles	531 000 €
Custines	399 000 €
Faulx	230 000 €
Frouard	661 000 €
Lay-Saint-Christophe	331 000 €
Liverdun	779 000 €
Malleloy	75 000 €
Marbache	240 000 €
Millery	69 000 €
Montenoy	48 000 €
Pompey	442 000 €
Saizerais	185 000 €
TOTAUX	4 392 000 €

Répartition au prorata, pour 50%, du tonnage et pour 50% du nombre de km parcourus lors des collectes.

Les ambassadeurs du tri



Une vaste campagne de sensibilisation : le tri des déchets et les éco-gestes. Les objectifs de cette campagne de sensibilisation étaient :

- d'informer sur les nouvelles consignes de tri (mise en place de la collecte des recyclables secs au porte à porte sur l'ensemble des Communes, intégration de la collecte du papier dans les sacs transparents, suppression des points d'apport volontaires papier et flaconnages plastiques)
- d'atteindre les objectifs du Grenelle de l'Environnement en améliorant nos performances de tri et en diminuant le tonnage de nos ordures ménagères
- d'accompagner les changements de comportements respectueux de l'environnement

L'Agenda 21 et les services intercommunaux étaient également au centre des préoccupations de la communication de proximité. Celle-ci a été faite par 4 Ambassadeurs de l'Environnement recrutés pour une durée d'un an. Ce sont 18 000 foyers du Bassin de Pompey qui ont été visités avec un taux de sensibilisation de 85% en moyenne.

Coût du service par habitant

Coûts	Ordures ménagères	Recyclables secs	Verre	Bio-déchets	Déchèteries (hors gravats)	Total toutes collectes confondues
Coût net TTC*	59,61 €	3,17 €	3,53 €	18,43 €	17,14 €	105,77 €

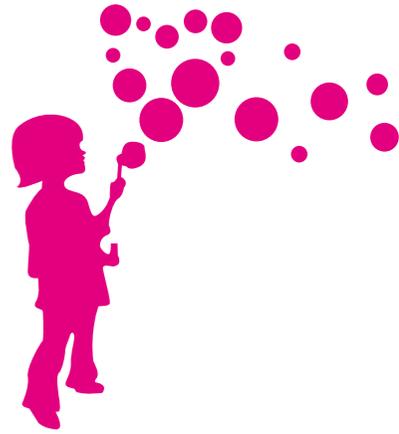
* aides, soutiens et revente de matériaux déduits, qui représentent 16€/hab. TVA inclus



Bassin de Pompey
de vie

10 ans de compétence inter-communale dans le domaine de la **petite enfance**

Un nouveau champ de compétences s'ouvre en 2002 avec la perspective d'offrir aux jeunes ménages des structures d'accueil pour les 0-6 ans. Accueil en crèche ou halte-garderie, projets en faveur de la parentalité, depuis 10 ans la Communauté de Communes apporte aux parents des services de toute première nécessité.



10 ans de compétences au service de la petite enfance

Au terme de 10 ans de compétence, la capacité d'accueil des structures petite enfance est de :

- **78 places** en crèche collective (multi accueil Pompey et multi accueil Champigneulles).
- **45 places** en accueil familial (assistantes maternelles de la crèche familiale et de son antenne à Frouard).
- **12 places** en accueil occasionnel sur chaque antenne de la halte garderie multi-sites (Liverdun, Custines, Marbache).

Soit **135 places occupées en permanence**.

A cela s'ajoute l'accueil individuel rempli par les assistantes maternelles indépendantes ; 290 sont déclarées de façon certaine en activité sur les 320 implantées sur le territoire. C'est dans le but de renforcer leur professionnalisation et d'apporter des informations réglementaires aux parents

employeurs ou futurs employeurs que la Communauté de Communes a ouvert en 2009 un relais assistants maternels (RAM) comprenant 5 antennes communales (Pompey, Lay-Saint-Christophe, Liverdun, Frouard, Faulx).

Enfin, pour créer du lien entre parents et permettre à ceux qui ne recherchent pas un mode de garde mais un lieu socialisant où jouer avec son enfant tout en pouvant échanger entre adultes, avec l'accompagnement de professionnelles accueillantes,

un lieu d'accueil parents-enfants (LAPE) existe depuis 2008 et œuvre dans le domaine la parentalité avec de nombreux partenaires (CAF Val de Lorraine, CMS, CCAS, CADA, associations les Loupiots, Foyer rural de Bouxières aux Dames, ludothèques municipales).

Les structures petite enfance sont soutenues par la CAF dans leur fonctionnement grâce aux conventions de prestations (PSU, PSO) et par le contrat enfance jeunesse, plusieurs fois renouvelé depuis 2003.



Les chiffres clés

En 2012, le budget de fonctionnement de l'ensemble des structures d'accueil, services LAPE et RAM s'est élevé à 1 720 000€. Les recettes de fonctionnement provenant des participations familiales et des prestations CAF (PSU et CEJ) ont permis de limiter la charge d'exploitation à 400 000€. La charge nette moyenne d'une place d'accueil, toutes structures confondues, est de 3000 € alors que la dépense annuelle s'élève à 14 000€/place.

Éveil culturel

Participer à l'éveil culturel des tout-petits est une orientation mise en valeur dans les projets éducatifs des structures. Cette initiative des professionnels qui permet de fédérer les ressources et partenariats et de partager des valeurs Communes. En 2012, toutes les structures ont participé aux rendez-vous culturels du territoire : festival du conte et Léopard à roulette.



Outre l'intervention régulière d'une musicienne dans les multi-accueil, c'est le travail de sensibilisation au choix et à l'utilisation du livre d'enfants qui a mobilisé l'ensemble du pôle petite enfance en multipliant les initiatives contées, les emprunts dans les médiathèques et la constitution de fonds afin de développer chez l'enfant l'intérêt pour le livre et la découverte d'histoires partagées avec l'adulte.

La qualité au coeur du dispositif

L'année 2012 a été marquée aussi par la démarche qualité de l'ensemble de notre action que nous inscrivons dans la certification ISO 9001. En confiant leur enfant aux structures du Bassin de Pompey, les parents ont l'assurance de trouver un service public de qualité :

- 100 % de personnel diplômé de la petite enfance pour l'encadrement des enfants en accueil collectif
- 1 infirmière puéricultrice à la direction de chaque structure d'accueil (crèches collectives, crèche familiale et halte-garderies)
- de la formation continue réfléchie autour d'objectifs de service, le cas échéant interne au pôle petite enfance, telle que la sensibilisation à l'utilisation du livre d'enfant qui s'est révélée être un activateur d'initiatives multiples tout au long de l'année.

- 1 projet éducatif adapté à chaque type d'accueil et à chaque équipement, révisé lors de modifications ou d'extension de service. Ce fut le cas à l'occasion de l'aménagement des nouveaux sites des haltes garderies de Liverdun et Custines, ouverts en octobre et novembre 2012 avec une amplitude d'ouverture plus importante.

La qualité du service apporté a été mesurée dans les structures collectives (crèches et haltes-garderies) par des enquêtes de satisfaction. Trois champs ont été explorés : l'accueil (accessibilité et qualité d'accueil), les locaux (propreté et aménagement des lieux) et les activités et animations. Le résultat obtenu, toutes structures d'accueil confondues, a été de 80,82 %.

Les structures petite enfance rentreront également dans le champ de la certification ISO 14 001 par l'intervention sur des actions environnementales significatives.



Une réflexion sur les pratiques professionnelles

La qualité c'est également s'interroger sur les pratiques professionnelles en vue de les améliorer et de les harmoniser au sein du pôle petite enfance : supports d'information,; transmission aux parents... En 2012, ont également été initiées des réflexions Communes sur des thématiques de société touchant à l'enfant. Un groupe de travail, de professionnels de chaque structure, s'est réuni autour du thème de la "télévision et du jeune enfant". Dans la continuité de notre projet de service, l'année 2013 mettra l'accent sur la parentalité.

Des temps forts et des ateliers éducatifs

Au coeur du projet pédagogique des établissements, les temps et ateliers éducatifs sont des éléments essentiels de bien-être et d'éveil, permettant à l'enfant de bien grandir.



Les thématiques choisies par les équipes fonctionnent comme les fils conducteurs d'une programmation d'activités.

- Halte-Garderie et crèche familiale Ile aux Enfants "Autour de l'arbre" (de la nature

- à l'homme : grâce à l'arbre généalogique),
- Structure Multi-accueil l'Archipel : le tour du monde de la faune et de la flore
- Structure Multiaccueil de Champigneulle "les animaux",

D'autres initiatives en faveur de la parentalité ont vu le jour, le forum "Bien naître" en mai, les cafés des parents ou des partenaires à partir de septembre organisés par le LAPE.

Notons que des temps forts tels que la fête des parents, la chasse aux oeufs, permettent aux parents d'investir les lieux.

Optimiser le maillage de l'offre

Le maillage d'équipements et de services de proximité joue un rôle important en matière d'attractivité résidentielle du territoire, de bien-être de sa population et de cohésion sociale.

Elément essentiel pour attirer de jeunes couples, l'offre en matière d'accueil de la petite enfance et de périscolaire est pensée de façon à optimiser le maillage sur le territoire et à répondre au mieux à la diversité des attentes.

Aussi, le Contrat Enfance Jeunesse met également en perspective la création de petites structures d'accueil complémentaires de l'existant pour renforcer notre attractivité auprès des jeunes ménages, satisfaire les besoins des salariés et augmenter notre capacité d'accueil, encore insuffisante au regard des besoins du territoire.

Cette offre va être confortée par des projets nouveaux sur Bouxières-aux-Dames en 2014, Liverdun, Frouard, la Vallée de la Mauchère... permettant d'atteindre au total plus de 200 places en accueil collectif pour favoriser l'arrivée de jeunes ménages.

Halte-garderie

Avec 3 sites implantés à Liverdun, Marbache et Custines, le réseau de halte garderies l'Ile aux Enfants accueille du lundi au vendredi les enfants de 2 mois à 6 ans. Avec de nouveaux locaux à Custines, une réouverture et des horaires élargis à Liverdun. En 2012, l'Ile aux Enfants a adapté ses services pour toujours plus de de qualité et d'accessibilité.

Le réaménagement de l'école Dolto-Brasens à Liverdun, rue de la Gare a permis de créer, un an après la fermeture des locaux Beausite, une halte-garderie de 13 places et de proposer des plages horaires élargies avec deux jours d'ouverture par semaine. C'est également des locaux remis à neuf, un stock de jouets renouvelé pour offrir des conditions d'accueil optimal. Ce nouveau site permet d'accueillir les activités du Relais Assistantes Maternelles (RAM) du Bassin de Pompey.

Budget petite enfance

Commune	Coût total 2012
Bouxières-aux-Dames	150 198 €
Champigneulle	290 203 €
Custines	124 610 €
Faulx	56 168 €
Frouard	284 378 €
Lay-Saint-Christophe	93 821 €
Liverdun	283 130 €
Malleloy	45 350 €
Marbache	78 427 €
Millery	26 835 €
Montenoy	17 682 €
Pompey	192 428 €
Saizerais	76 763 €
TOTAUX	1 720 000 €

Répartition au nombre d'enfants CAF dans chaque commune (données CAF déc. 2011)

Un nouveau programme d'action en matière de sécurité pour le territoire

Le Bassin de Pompey, par l'instauration du CISPD, s'est doté d'une instance de concertation sur les priorités à mettre en œuvre concernant la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance. Les élus communautaires ont délibéré pour la période 2012-2014 pour le déploiement d'une nouvelle stratégie territoriale.

Adoption de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance

Afin de conforter le programme d'actions déployé depuis 2003 dans le cadre du CISPD, le Bassin de Pompey a souhaité mettre en œuvre une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) sur la période 2012-2014. Prévue dans le cadre du Plan National de Prévention de la Délinquance et de l'Aide aux Victimes, elle est établie pour une durée de trois ans et s'articule autour de 6 objectifs prioritaires :

- Développer une politique de gestion urbaine de proximité.
- Favoriser l'émergence d'une culture de sécurité routière.
- Prévenir la récurrence des primo délinquants par la promotion des peines alternatives à l'incarcération.
- Accompagner les maires dans leurs fonctions d'Officier de Police Judiciaire.
- Structurer un plan d'intervention pour une meilleure prise en charge des mineurs auteurs d'actes délictueux.
- Conforter la lutte contre les violences intrafamiliales.

les enjeux sont de :

- Améliorer la sécurité des habitants et autres acteurs du territoire, en réduisant la délinquance et les faits d'incivilités
- Favoriser la cohésion sociale : le « mieux vivre ensemble » et la mixité urbaine

Cette politique publique s'articule autour de trois comités techniques mobilisant plus d'une centaine de partenaires (Préfecture, Parquet, Conseil Général, Education nationale, gendarmerie...) Ils se sont réunis en 2012 pour permettre la mise en œuvre du programme d'actions et son enrichissement.

Brigade Intercommunale de Police Municipale, des actions terrains de prévention

Interventions en milieu scolaire :

L'action "Tom & Lila" et l'action permis piéton ont été animées par la Brigade Intercommunale à destination des enfants âgés de 5 à 10 ans. L'objectif est de sensibiliser les jeunes piétons et cyclistes aux règles de sécurité et pour leur permettre d'évoluer en autonomie par un apprentissage de la signalisation pour se déplacer en toute sécurité. Environ 720 élèves ont été sensibilisés.

Semaine de la courtoisie :

En collaboration avec les Polices municipales locales, la Brigade intercommunale s'est inscrite à la semaine nationale qui s'est déroulée en mars 2012. Les actions ont été déployées essentiellement aux abords des écoles : distribution de guides de la bonne conduite, rappel de la réglementation aux conducteurs en infraction, signature d'une charte de la « bonne conduite ». 400 brochures, autocollants et tracts ont été distribués.

Opération Tranquilité Vacances

Lors des patrouilles secteurs, la Brigade Intercommunale de Police Municipale participe à la surveillance des habitations des riverains absents de leur domicile. 589 passages pour 266 habitations ont été effectués en 2012. Les fiches d'inscriptions ont été transmises par voie dématérialisée à la Brigade Intercommunale de Police Municipale par les brigades de gendarmerie.

Budget annuel de fonctionnement

Commune	Coût total 2012
Bouxières-aux-Dames	16 175 €
Champigneulle	14 562 €
Custines	17 469 €
Faulx	11 323 €
Frouard	14 562 €
Lay-Saint-Christophe	16 175 €
Liverdun	14 019 €
Malleloy	11 323 €
Marbache	14 019 €
Millery	17 469 €
Montenoy	11 323 €
Pompey	14 562 €
Saizerais	14 019 €
TOTAUX	187 000 €

Répartition entre les communes au prorata du temps de patrouilles sur les communes.

Chiffres clés

Plus de **40 structures** (collectivités locales, CCAS, collèges, gendarmeries, préfecture,...) mobilisées sur le territoire intercommunal dans le cadre du CISPD, de nouvelles actions dans le cadre du Plan National de Prévention de la Délinquance et de l'Aide aux victimes.

3 comités techniques multipartenariaux : territoire et sécurité, jeunesse et parentalité, qualité du cadre de vie et gestion urbaine de proximité.

Une Brigade Intercommunale de Police Municipale composée de **5 agents** et en charge de la police de proximité, de la police de la route, de la brigade verte et de la prévention éducative aux risques routiers.



Un Contrat Local de Santé pour préparer l'avenir

Le contrat local de santé permet de mobiliser les ressources du territoire, dans le champ de la santé, autour d'un projet commun, dans le but de créer des synergies et de réduire de manière plus efficace les inégalités territoriales et sociales de santé.

Dans le cadre du déploiement du projet de territoire, le Bassin de Pompey entend s'appuyer sur le Contrat Local de Santé (CLS), véritable partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. L'objectif est de renforcer l'attractivité territoriale par le maintien d'une offre de services de santé équitable de qualité.

Le CLS est une mesure innovante de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires (dite Loi HPST). Le Conseil communautaire et les conseils municipaux ont souhaité doter le Bassin de Pompey de nouveaux moyens pour définir une politique de santé à l'échelle du territoire. Une extension de compétences a été votée en 2012.

Qu'est ce qu'un Contrat Local de Santé ?

C'est un outil :

- D'articulation entre les démarches locales de santé existantes et le Projet Régional de Santé (PRS).
- De dynamiques locales intégrant l'action de l'Agence Régionale de Santé et différentes problématiques, ayant un impact sur la santé (cohésion sociale, éducation, logement, politique de la ville, etc...).

Un diagnostic partagé

Le diagnostic réalisé en 2012 a mis en lumière le fait que le Bassin de Pompey propose une offre de soins quantitativement proche de celle du département. Il compte 45 médecins généralistes libéraux, 34 médecins spécialistes ; la proximité du territoire de Pompey avec Nancy est incontestablement un atout pour accéder à l'offre spécialisée.

La couverture en chirurgiens-dentistes (30), pharmacies (17), infirmiers libéraux (49), masseurs kinésithérapeutes libéraux (29), semble assurée. A cela s'ajoute des équipements : Hôpital Local de Pompey-Lay-Saint-Christophe, Centre de réadaptation de Lay-Saint-Christophe, SSIAD, EHPAD...

Dans un souci de maintenir le niveau de l'offre de soins, il est nécessaire d'anticiper le départ en retraite des libéraux de santé. En effet, près de 40% des médecins généralistes sont âgés de 55 ans et plus, et ce constat est de nature à modifier sensiblement l'offre médicale dans la décennie à venir. Il convient par ailleurs de prendre en compte les évolutions en besoin d'une population vieillissante afin de permettre un maintien à domicile ou des solutions d'hébergement adaptées.

5 axes prioritaires d'actions

Dans le cadre de la définition du diagnostic, des ateliers ont mobilisé plus de 100 représentants du champs médico-Social et ont permis de dégager un ensemble de priorités d'action en fonction des spécificités du territoire.

- **La nutrition** : lutter contre l'obésité en améliorant les comportements alimentaires et en favorisant la pratique d'activités physiques par les habitants.
- **La promotion du bien être** : créer les conditions d'épanouissement psychologique et physiques des habitants et salariés du Bassin de Pompey, à travers la mise en œuvre de politiques de sensibilisation et d'accompagnement.
- **La prévention des conduites addictives** : sensibiliser la population aux risques liés à la dépendance, qu'elle soit induite par la consommation de produits psycho actifs ou par des comportements excessifs, par exemple à travers une utilisation abusive d'internet ou des jeux vidéo.
- **L'accès aux soins** : assurer une adéquation entre les besoins de la population en matière d'accès aux soins et l'offre de santé de proximité.
- **L'autonomie des personnes âgées** : améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie en renforçant l'offre d'accompagnement en matière de santé, de suivi social, d'habitat et de services.



Chiffres clés

- Élaboration du diagnostic partagé : **6 réunions publiques** de concertation.
- **5 priorités de santé** : la nutrition, la promotion du bien être, la prévention des conduites addictives, l'accès aux soins, l'autonomie des personnes âgées.
- Un programme d'actions articulé autour de **7 objectifs stratégiques**.
- Plus de **100 partenaires mobilisés** dans la démarche de diagnostic local de santé.

Les chiffres clés

115 547 entrées ont été comptabilisées en 2012 à la piscine de Pompey, et 71 380 à la piscine de Champigneulle, soit une fréquentation totale de **186 927 entrées** en 2012.

56 206 entrées scolaires et centres de loisirs ont été enregistrées en 2012.

24 sections et associations sportives du Bassin de Pompey ont fréquenté les trois COSEC communautaires en 2012 (19 en 2011).

372 000 € investis dans la rénovation du pôle aquatique en 2012. **83 000 €** investis dans la rénovation des COSEC.

Equipements sportifs : Conforter l'existant et anticiper les évolutions

L'optimisation des équipements sportifs existants a été engagée, notamment dans le cadre d'un programme pluriannuel de travaux. Egalement engagée en 2012, une réflexion sur l'évolution de ces équipements vise à garantir aux habitants du Bassin le maintien d'une offre sportive et de loisirs de qualité.

Pôle aquatique

Maintien des établissements recevant du public dans un état satisfaisant au regard des règles qui leur sont applicables.

En 2012, le programme de travaux élaboré sur 5 ans pour le maintien en exploitation des équipements sportifs a été engagé avec l'appui du pôle Patrimoine. (cf page patrimoine).

Lors de la fermeture pour travaux de la piscine Charles Kaufmann à Champigneulle durant l'été 2012, la fréquentation s'est reportée sur la piscine Nautic Plus à Pompey grâce notamment à la billetterie commune mise en place.

Une extension des ouvertures au public a été réalisée à Pompey en amont de la saison estivale (ouverture du bassin extérieur à compter du 1^{er} juin, et ouverture au public les dimanches après-midi à compter de cette même date).

Perspectives liées aux équipements sportifs à l'échelle du territoire

Une étude stratégique sur l'évolution des équipements aquatiques a été menée en 2012. Elle a eu pour vocation d'élaborer un outil décisionnel à destination des élus du Bassin (recensement des besoins

et diagnostic de l'existant, proposition de scénarii), dans la réflexion à mener sur l'évolution des équipements existants. En effet, leur avenir doit être anticipé avant que des problèmes liés à leur vétusté ou à leur inadéquation (aux normes actuelles, aux besoins,...) ne viennent trop fortement impacter leur fonctionnement.

COSEC

A côté de la fréquentation constante en journée des 3 COSEC par les collèges de Liverdun, Frouard et Custines, une optimisation de la répartition des créneaux et des taux d'occupation par les associations sportives du Bassin a été réalisée en 2012, permettant ainsi une augmentation de 25% du nombre d'associations et de sections sportives fréquentant les gymnases intercommunaux par rapport à 2011.

Le programme pluriannuel de rénovation des COSEC a d'autre part été engagé en 2012 avec la réfection de la façade du COSEC de Liverdun (cf page Patrimoine).



Aquathlon intercommunal les 25 et 26 juin 2012

Les équipes des piscines de Pompey et de Champigneulle ont organisé les 25 et 26 juin à POMPEY un "aquathlon" (natation et course à pied) en temps scolaire. Cet événement était pour la première année ouvert aux treize Communes du territoire. 250 enfants ont participé à cet événement sportif.

Budget d'entretien et rénovation des équipements

Commune	Coût total 2012
Bouxières-aux-Dames	207 000 €
Champigneulle	350 000 €
Custines	154 000 €
Faulx	68 000 €
Frouard	344 000 €
Lay-Saint-Christophe	134 000 €
Liverdun	308 000 €
Malleloy	48 000 €
Marbache	91 000 €
Millery	32 000 €
Montenoy	21 000 €
Pompey	260 000 €
Saizerais	77 000 €
TOTAUX	2 094 000 €

Répartition au prorata de la population de chaque Communes.

Les chiffres clés

Le budget total de l'action culturelle du Bassin de Pompey a été de **110 000 €** en 2012.

65 776 € ont été consacrés à l'accès des scolaires à la culture.

3960 enfants ont bénéficié de ce dispositif dont 3724 au titre du partenariat engagé avec le Théâtre Gérard Philippe.

Vers un renforcement de l'action culturelle

En 2012, si le partenariat engagé avec le Théâtre Gérard Philippe pour l'accès des jeunes à la culture a été conforté, de nouveaux projets ont également vu le jour en concertation avec les acteurs culturels du territoire.

Un partenariat conforté

Dans le cadre du dispositif d'accès des scolaires à la culture, le partenariat engagé avec le Théâtre Gérard Philippe a été conforté en 2012 : sensibilisation des enseignants en amont des spectacles, appropriation des pratiques culturelles par les enfants. La convention engagée avec le Théâtre porte ses fruits pour cette troisième année de mise en œuvre. 13 compagnies ont été accueillies donnant lieu à 37 représentations scolaires.

La Communauté de Communes a également financé en 2012 des projets culturels complémentaires en temps scolaire dans le cadre des dépenses éligibles au titre du dispositif d'accès à la culture.

Perspectives 2013, vers de nouveaux partenariats

La Communauté de Communes, de par ses compétences, est appelée à favoriser la mise en réseau des écoles de musique du territoire. En 2012, les écoles de musique de Bouxières aux Dames, Champigneulle, Frouard et Pompey, rejointes ensuite par la Maison Pour Tous de Liverdun ont ainsi travaillé avec la Communauté de Communes à l'élaboration pour 2013 d'un projet commun d'orchestre, soutenues dans cette démarche par l'Agence culturelle de Meurthe et Moselle.

"Émergences", un soutien à la création locale

2012 a vu la naissance du premier cycle d'expositions "Émergences", visant à faire découvrir à un large public le travail d'artistes locaux en leur offrant un premier lieu d'exposition.

Le Bassin de Pompey a souhaité en 2012 offrir un espace d'exposition au sein de ses locaux afin de sensibiliser les différents publics fréquentant le lieu (usagers, entreprises,...) à la création locale, et également dans la perspective de donner un premier lieu d'exposition à des artistes émergents résidant sur notre territoire.



C'est ainsi qu'est né le projet « Émergences » qui a présenté, en deux sessions successives entre juillet et décembre 2012, les œuvres de 8 artistes du Bassin, en lien avec le thème « Regards sur le Territoire ».

Les Colporteurs d'histoires, 8^{ème} édition du festival du conte

Le Bassin de Pompey a participé à la mise en œuvre de la 8^{ème} édition du festival du Conte qui s'est tenue à l'automne 2012 sur le Pays du Val de Lorraine. 6 Communes du Bassin ont accueilli des spectacles. Les structures d'accueil de la petite enfance ont bénéficié de temps de formation et de représentations adaptées aux tout-petits avec la conteuse Cécile Bergame.

Budget 2012 :

Commune	Coût total 2012
Bouxières-aux-Dames	4 900 €
Champigneulle	9 086 €
Custines	4 618 €
Faulx	2 757 €
Frouard	11 146 €
Lay-Saint-Christophe	1 428 €
Liverdun	10 481 €
Malleloy	3 538 €
Marbache	2 708 €
Millery	2 026 €
Montenoy	780 €
Pompey	9 119 €
Saizerais	3 189 €
TOTAUX	65 776 €

Répartition selon la fréquentation scolaire.

Les chiffres clés

Patrimoine routier :

Voirie d'intérêt communautaire :

- 200 km de voirie de gestion communautaire.
- 26 carrefour à feux.
- 5800 panneaux de signalisation de police.
- 20 ouvrages d'art (ponts, passage busé,...).
- 545 points lumineux sur les zones économiques.

Activité du pôle en 2012 :

22 chantiers d'aménagement suivi dont 5 en maîtrise d'œuvre interne.

23 opérations d'enrobés réalisées.

25 études d'aménagement menées dont 7 par le bureau d'étude interne.

14 mises aux normes d'arrêt de bus.

1231 actes administratifs liés aux interventions sur la voirie (DT/DICT, Permission de voirie) traités en 2012.



Voirie et espaces publics au service du cadre de vie

Parce que l'espace public est un élément clé du cadre de vie, le Bassin de Pompey attache une grande importance à la qualité de son aménagement. Depuis plusieurs années, la compétence voirie n'est plus conçue comme la "réfection de routes" mais davantage comme l'aménagement d'un lieu de vie constitué par la chaussée et ses espaces connexes.

Programme pluriannuel d'aménagement

Le programme pluriannuel d'aménagement de voirie s'est poursuivi en 2012 où le Bassin de Pompey est intervenu sur 3,9 km au titre d'aménagements urbains. Depuis 2008 le Bassin de Pompey a mené 47 opérations d'aménagement sur plus de 10 km de voirie. Les principaux projets réalisés en 2012 ont concerné :

- La rue Jean Jaurès à Marbache permettant de finaliser l'aménagement de cette traversée dont la première phase avait débuté en 2007.
- La place de la Mairie à Faulx, dernier tronçon de la traversée de la commune permettant de requalifier cet espace central.
- La fin de la sécurisation des abords de l'école Guingot à Custines initiée en 2009.

Par ailleurs, le programme d'enrobés, mené en parallèle afin de conserver un patrimoine routier en état a concerné 4,7 km en 2012. Depuis 2008, plus de 18 km de voirie correspondant à 75 chantiers ont vu ainsi leur revêtement renouvelé.

C'est ainsi près de 5 Millions d'Euros qui ont été investis sur la voirie communautaire en 2012.

Commune	Principales opérations	Montant TTC
Bouxières-aux-Dames	Rues des Narvannes, des Clos,... Trottoirs rue Poincaré	151 400 €
Champigneulles	Rue Emile Zola Allée des Philosophes Rue de l'Eglise Rue Chopin Rue Fauré Rue Debussy Impasse Ravel Rue Beuregard Rue Bousval Rue de l'Hôtel de Ville	1 157 400 €
Custines	Rue de Pompey Abords de l'école Louis Guingot/Rue A. Julien	353 200 €
Faulx	Trottoirs rue du Pré Fourot Trottoirs route de Bratte Traversée RD 90 (dernier tronçon) Rue de Nancy	470 764 €
Frouard	Rue de la Croix de Mission/rue des Rays	129 600 €
Lay-Saint-Christophe	Chemin du Rupt d'Adoué (1ère partie) Chemin Blanc	59 700 €
Liverdun	Chemin sous Chatillon/rue Bizet Rue St Exupéry Rues du Fournil et du Beaujour	352 000 €
Malleloy		-
Marbache	Rue Jean Jaurès (2ème phase) Rue du Mercy Chemin de la Taye	1 065 900 €
Millery	Place des Mariés Rue du Moulin	61 300 €
Montenoy	Trottoirs rue du Barranger Rue de Lassus Rue Monseigneur Martin	92 700 €
Pompey	Rue Myrthil Dupont Carrefour Schumann/Croix Pillard Carrefour St Eloi/Ste Anne Rue Jean Moulin Rue des Brevelles	387 200 €
Saizerais		-
Total		4 281 164 €

L'année 2013 sera encore marquée par l'aboutissement de projets structurants pour le Bassin de Pompey tels que la rue des Jardins Fleuris à Pompey ou le début de la requalification de l'avenue de la Libération à Frouard.

Dans la continuité des efforts consentis ces dernières années sur l'aspect qualitatif des projets tant au niveau des matériaux que de l'aspect paysager, le Bassin de Pompey s'est adjoint l'appui d'une assistance à Maîtrise d'ouvrage afin de définir une cohérence sur l'ensemble des aménagements portés par la Communauté de Communes et garantir la qualité de ceux-ci.

Accessibilité

Le Bassin de Pompey poursuit les efforts entrepris pour rendre son patrimoine routier accessible. Outre les 4,7 km de voirie aménagés en intégrant cet objectif, elle intervient dans le cadre d'un programme d'équipement sonores des carrefours à feux ainsi que par le biais d'un programme

spécifique de mise aux normes des arrêts de réseau de bus (14 chantiers en 2012).

Aménagement des zones d'activité

Le projet de parking relais à proximité de la gare de Pompey a été lancé par la réalisation de la première phase comportant une cinquantaine de places dont 20 à l'usage du futur pôle tertiaire. Celui-ci sera finalisé avec la seconde tranche de travaux prévue en 2013 qui portera sa capacité à 130 places environ dont certaines réservées à la pratique du co-voiturage ou aux véhicules électrique.

En 2013 seront également lancés les travaux d'amélioration de la rue du Canal à Champigneulle (création d'une aire de retournement, reprise du revêtement et sécurisation des stationnements). Un plan lumière dont l'étude va se dérouler sur 2013 permettra de renforcer l'attractivité du Parc d'activité Eiffel Energie.



Pistes cyclables

Le réseau de voies cyclables s'est étoffé en 2012 par la fin des travaux de la rue Jean Jaurès où les usagers peuvent désormais emprunter la piste sur 1,4 km. Des travaux d'amélioration ont également été menés à Champigneulle par la pose d'un revêtement en enrobés sur la piste derrière les Brasseries.



En 2013 seront lancées les études de création d'une voie en périphérie du Parc du Château à Champigneulle pour relier le Vallon de Bellefontaine à la Véloroute Charles Le Téméraire, d'une liaison sur les berges de la Moselle entre Pompey et Villy-Saint-Etienne via Liverdun et d'une liaison interurbaine entre Liverdun et Saizerais.

Gestion de l'espace public

En 2012, le Bassin de Pompey a consacré près de 470 000 € à la maintenance et la réparation de l'espace public dont notamment :

- 250 000 € aux petites interventions sur la voirie pour la réparation des nids de poule, des bordures ou des trottoirs dégradés.
- 65 000 € pour l'entretien et la réparation de la signalisation verticale et horizontale.
- 30 000 € pour la maintenance des feux tricolores.
- 15 000 € pour l'entretien de l'éclairage public.

Assistance à Maîtrise d'ouvrage en Urbanisme

La rue n'est plus seulement une voie de circulation pour véhicules et piétons mais bien une composante majeure du cadre de vie qui doit être partagée afin que chacun puisse se l'approprier. Le Bassin de Pompey porte une attention particulière à la conception de ses aménagements en exigeant, sur les opérations qu'elle mène, des équipes d'études pluridisciplinaires comportant notamment des urbanistes et paysagistes.



Afin d'assurer une cohérence entre les nombreux projets et dans le but de renforcer l'attractivité de notre territoire, la Communauté de Communes s'est dotée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en urbanisme. Son rôle sera d'accompagner la collectivité dans l'élaboration de projets, dans le choix des bureaux d'étude et dans la rédaction d'un cahier de prescriptions qui servira de ligne directrice pour les aménagements futurs. Cette équipe d'urbanistes et de paysagistes posera ainsi un regard extérieur sur les projets proposés par les maîtres d'œuvre en cohérence avec les orientations communales.

Programme pluriannuel de voirie

En 2008, le conseil communautaire a adopté un programme pluriannuel d'investissement comportant un volet de 84 opérations d'aménagement et un volet de réfection de revêtement pour un montant de 35 M€ sur la période de 2008 à 2014.

Cet outil permet une meilleure planification des études et une coordination renforcée avec les Communes pour leurs travaux sur les réseaux.

Ainsi, depuis 2008, **61 opérations** ont été réalisées tant en aménagement urbain qu'en sécurisation ; représentant **11 km de voirie traités** sur la globalité en aménagement pour l'accessibilité et le partage de l'espace public. Par ailleurs, un programme de revêtement a permis d'entretenir **16 km de voirie** pour assurer un confort de roulement aux usagers et la qualité du patrimoine d'infrastructure géré par le Bassin de Pompey.





Bassin de Pompey
de ressources

Du maintien des équipements existants à la naissance de nouveaux projets

En 2011, le service patrimoine a collaboré activement avec la Direction des services à la population et le service développement économique pour l'élaboration de programmes d'investissement sur le patrimoine existant et le suivi opérationnel de rénovation et de nouveaux projets d'équipements.

Programme d'investissement équipements sportifs et réalisation 2012

Suite au diagnostic technique mené par le service patrimoine et au vu du contexte réglementaire s'appliquant au cadre bâti, un programme d'investissement pour la conservation et la mise en accessibilité des équipements sportifs a été élaboré. Sa mise en œuvre a débuté dès 2012.

Le montant total des investissements de 2012 à 2017 (incluant la mise en accessibilité partielle ou complète des équipements) est de 5,116 M€

Les travaux réalisés en 2012, suivant ce programme de travaux, concernent le COSEC de Liverdun et la Piscine Charles Kaufmann à Champigneulle.

- **COSEC de Liverdun** : le ravalement des façades a été réalisé pour un montant de 34 000€ TTC
- **Piscine de Champigneulle** : les travaux ont concerné la reprise complète des réseaux sous vestiaires avec excavation nécessaire du vide sanitaire, ainsi que la mise en place de nouveaux caissons après restructuration de l'espace. Le montant des travaux et frais annexes

(honoraires de maîtrise d'œuvre) s'est élevé à 376 000€ TTC

Parallèlement, des études de maîtrise d'œuvre ont été lancées en 2012 pour la réalisation des travaux d'investissement prévus en 2013. Ces études concernent la Piscine de Pompey et le COSEC de Frouard.

Residence beau-site et halte-garderie Liverdun

Le Bassin de Pompey a fait l'acquisition en 2012 de la "Résidence Beau Site" située rue Mozart à Liverdun. Ce bâtiment, désaffecté en 2011, était la propriété du Centre Hospitalier Intercommunal Pompey-Lay-Saint-Christophe. Dans l'attente des résultats de l'étude lancée par la Société Publique Locale qui aideront à définir la conversion possible de cet édifice de 1500 m², la halte garderie qui y avait élu résidence depuis 2005, a été transférée en septembre 2012, dans les locaux de l'école Georges Brassens/Françoise Dolto de Liverdun. Les travaux d'aménagement ont été réalisés avec l'appui technique de la Commune de Liverdun pour un montant de 126 000 € TTC.

Programme de mise en accessibilité du patrimoine

Suite à l'étude relative à l'accessibilité du patrimoine pour les personnes à mobilité réduite menée en 2011, un programme de mise en accessibilité touchant 7 établissements recevant du public de la Communauté de Communes a été élaboré. L'investissement prévu entre 2012 et 2015 est de 1 157 000 € TTC.

Les bâtiments concernés par la mise en accessibilité complète ou son amélioration sont les 2 piscines, le 3 COSEC, l'EMI et le Restaurant du Parc.



Les chiffres clés

Patrimoine:

17 bâtiments dont 9 bâtiments recevant du public

Nombre de bâtiment en gestion direct:

12 bâtiments

Surface construite : 20 480 m²

Surface équipements sportifs : 7 700 m²

Ressources humaines

Outils d'accompagnement des démarches qualité les ressources humaines se font l'écho des évolutions des collectivités comme dans le domaine de la mutualisation avec en ligne de mire la mise en œuvre d'un schéma de mutualisation de service.

Un effectif intercommunal stable

Comme en 2011, l'effectif de la Communauté de Communes est de 133 agents dont 30% issus des transferts des personnels communaux. Cette stabilité globale, marquée par un *turnover* en deçà de la barre des 10%, n'empêche pas les mouvements au sein du personnel intercommunal.

Un accompagnement social renforcé



Dans le cadre du dialogue social entretenu avec les représentants du personnel au cours des différents comités techniques, le Bassin de Pompey a poursuivi un accompagnement social

s'inscrivant dans la durée et intégrant une dimension managériale.

Une constance dans la prévention des risques

Des actions de prévention ont été menées au cours de l'année 2012 notamment afin de sensibiliser les agents techniques au port des équipements de protection individuelle sur les chantiers de voirie ou au sein des équipements liés à la gestion des déchets.

A titre individuel, en collaboration avec l'assistant de prévention, un suivi de chaque accident de travail a été mené afin de mettre en place des actions correctives. Chaque nouvel agent bénéficie également d'une information hygiène et sécurité sous la forme d'une rencontre avec l'assistant de prévention dans le cadre de son parcours d'intégration au sein de la structure.



Les chiffres clés

415 jours de formation réalisés en 2012, soit 35% de plus qu'en 2011 pour un effectif constant.

90 agents formés, soit 68 % des agents de la collectivité.

83% : Taux de réalisation du plan de formation
54 stagiaires accueillis sur 6 sites différents en 2012.



Dans un souci de gestion de service optimisée, de développement des carrières et d'épanouissement professionnel, deux mobilités internes ont pu être entreprises dans le secteur de la petite enfance. Le seul renfort externe est lié au développement de la filière bois-énergie, avec le recrutement d'un technicien sylvicole.

Afin de favoriser l'accès à différents dispositifs d'emprunt, une convention a été signée avec le Crédit Social des Fonctionnaires. Des offres de prêts sont destinées à faire face à des difficultés conjoncturelles ou des besoins de financement ciblés (permis de conduire, mariage, naissance, étude des enfants ou rentrée scolaire).



Des compétences reconnues, des métiers valorisés

Le Bassin de Pompey s'est engagé dans les démarches qualité et a obtenu la certification ISO 9001 qui valorise la qualité de service. Elle s'exprime dans les activités de l'intercommunalité suivant trois objectifs fédérateurs que sont la proximité, la lisibilité et l'efficacité.

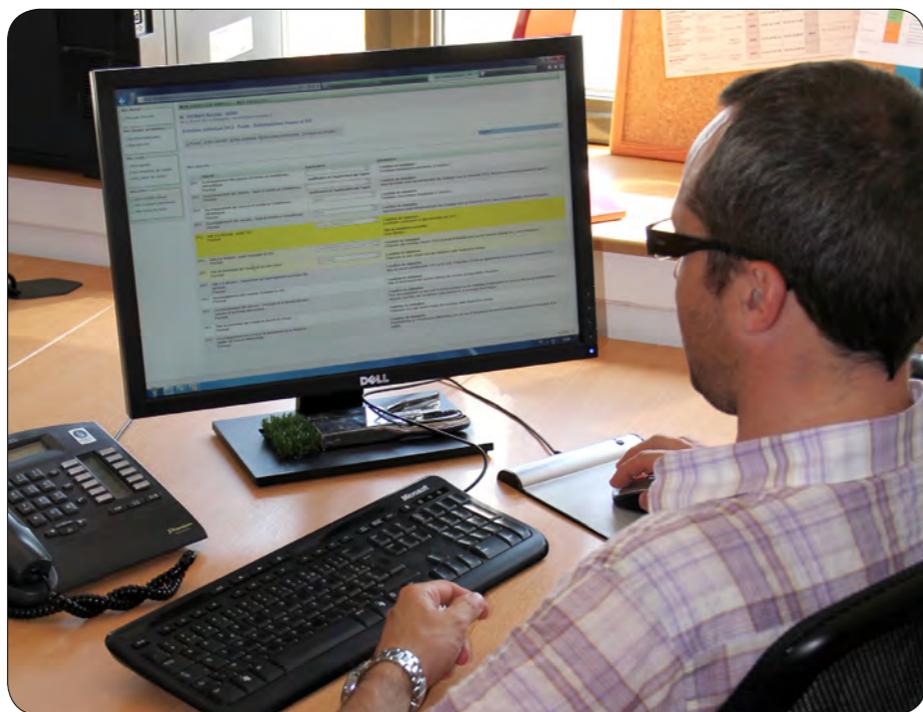


Ces objectifs ont été partagés lors de différents séminaires impliquant élus, cadres et personnel, afin de s'imbriquer dans le management de la structure. À cette occasion, les cadres ont été concertés et leur rôle réaffirmé. Par ailleurs, la question : "Quel mode de collaboration entre élus et cadres au service d'un développement durable du projet intercommunal ?" a été débattue avec le bureau communautaire. Cela s'est traduit par l'élaboration d'un référentiel de compétences qui renforce leur rôle d'impulsion, de suivi et d'évaluation.

Ce référentiel de compétences des cadres intègre la démarche métier de la structure identifiée dans les fiches métiers et les entretiens professionnels. Une nouvelle identification des postes, de leurs missions, de leurs compétences a été entreprise, dans le cadre d'une collaboration active entre les cadres et le pôle des Ressources Humaines.

Évaluation, un entretien professionnel rénové et dématérialisé

Dans ce processus d'amélioration continue, l'évaluation a également toute sa place. Pierre angulaire du dispositif d'évaluation, l'entretien professionnel annuel, mené depuis près de 10 ans au sein de la structure et n'intégrant désormais plus la notation administrative, permet de mettre en perspective les ambitions de la démarche



qualité et sa mise en application collective et individuelle. Il constitue aussi un outil majeur dans la gestion des ressources humaines en reconnaissant le travail réalisé à travers le bilan, en faisant progresser les agents par des objectifs et en détectant les potentiels sous l'angle du projet professionnel. L'enjeu principal de valoriser les mérites des agents prend toute sa place dans une vision rénovée mêlant clarification et transparence des attentes, cohérence et objectivation de l'évaluation.

Cette réaffirmation des enjeux a fait écho en 2012 à une nouvelle mouture de l'entretien professionnel désormais dématérialisé. Intégrée à un dispositif informatique fiabilisé, la fiche d'entretien, tout comme la fiche de poste, est désormais accessible tout au long de l'année.

Mutualisation des services

La mutualisation des services a représenté en 2012 près de 1500 heures de mise à disposition de services communaux vers la Communauté de Communes sur des missions portant sur l'entretien des voiries et de la signalisation, du balayage des zones d'activité ainsi que de la conception et réalisation d'aménagements d'espaces verts.

En 2012, la mise à disposition des services communautaires auprès des Communes membres a représenté plus de 900 heures sur des missions de conseil et d'ingénierie en urbanisme, informatique, droit des marchés,...

Cette année, l'organisation de formation mutualisée s'est amplifiée.

L'année 2013 verra le démarrage du travail permettant d'aboutir en 2014 à la présentation du schéma de mutualisation des services tel que le prévoit la loi 2010-1563 du 16 décembre 2010.

Mutualisation des services

	Bouxières-aux-Dames	Champigneulle	Frouard	Liverny	Pompey	Total
Entretien bâtiment	0 h	0 h		0 h	0 h	0 h
Entretien de voirie*	46 h	36 h	104 h	37 h	80,5 h	303,5 h
Balayage ZAE		19,5 h	0 h		181 h	200,5 h
Balayage piste cyclable		3 h		0 h	13 h	16 h
Signalisation verticale	38 h	0 h	0 h	0 h	149 h	187 h
Espaces verts			257 h	257 h		514 h
Total	84 h	58,5 h	361 h	294 h	423,5 h	1221 h

* 1^{er} semestre 2012

Missions de conseils, d'assistance ou d'ingénierie technique auprès des Communes

Domaine	Missions	Pôles	Quantité (h)
Habitat	AMO en urbanisme	Habitat	480
	Conseil sur PLU	Habitat	20
Informatique	Formation mutualisées	Informatique/RH	57
	Assistance sur logiciel	Informatique	5
Développement Durable Infrastructures	Agenda 21	Eco/Infra	75
	Conseils	Infra	5
	Rédaction de cahiers des charges	Infra	30
	Comptage et vitesse	Infra	240
Juridique	Conseil sur marchés publics		10
Total :			922

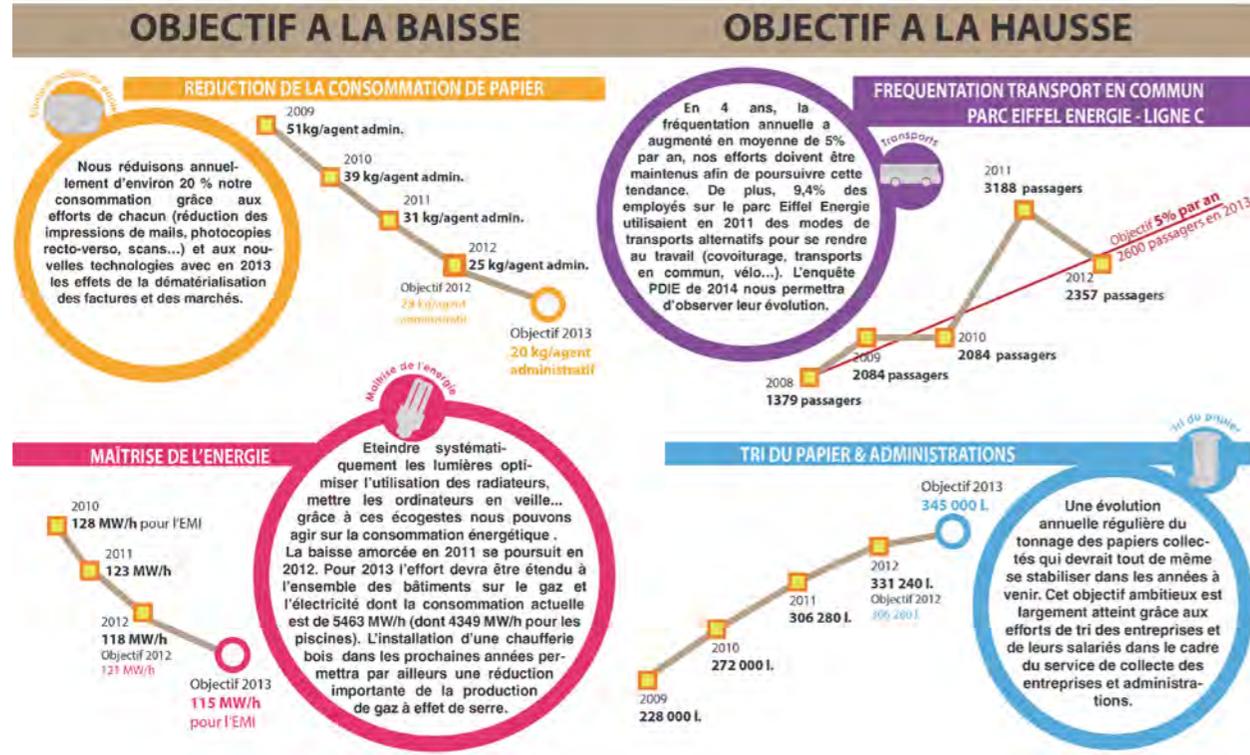
Mutualisation des formations :

2012 marque la concrétisation du projet de mutualisation des formations par la mise en place de formations informatiques à l'attention des 13 Communes. Deux sessions ont été organisées. La première au printemps visait l'initiation et a touché 16 personnes de 4 collectivités différentes représentant 7 demi-journées de formation. La deuxième session était dédiée au perfectionnement et a concerné 40 personnes pour 4 Communes sur 12 demi-journées. 3 thématiques ont ainsi été abordées : Excel, Word

et Powerpoint. Fortes de leur succès, ces formations, menées par deux formateurs de Champigneulle et du Bassin de Pompey, seront reconduites en 2013. Cette mutualisation des formations s'inscrit dans une démarche plus globale initiée par la réforme des collectivités territoriales qui invitait les présidents d'EPCI à présenter lors des prochaines élections municipales un schéma de mutualisation des services entre les services de l'EPCI et ceux des Communes membres.



Objectifs 14001



Objectifs 9001

- Taux de réalisation des investissements**
- Nombre de projets respectant le planning (- de 3 mois de retard)**
- Délais de réponse aux courriers**
- Taux de prise en charge des appels téléphoniques**
- Taux de satisfaction des usagers des structures intercommunales***
- Satisfaction accueil**

	2011		2012		2013
	Objectifs	Résultats	Objectifs	Résultats	Objectifs
Taux de réalisation des investissements	60 %	50 %	60 %	50 %	60 %
Nombre de projets respectant le planning (- de 3 mois de retard)	60 %	75 %	80 %	75 %	80 %
Délais de réponse aux courriers	25 jours	21,67 j	25 jours	32 j	25 jours
Taux de prise en charge des appels téléphoniques	90 %	94 %	90 %	90 %	90 %
Taux de satisfaction des usagers des structures intercommunales*	80 %	77 %	80 %	79 %	80 %
Satisfaction accueil			80 %	87 %	80 %

*structures intercommunales : siège, crèches, piscines, composterie et déchetterie.

La Communauté de Communes est certifiée qualité ISO 9001 pour l'ensemble de ses services et ISO 14001 pour son parc d'activités Eiffel Energie

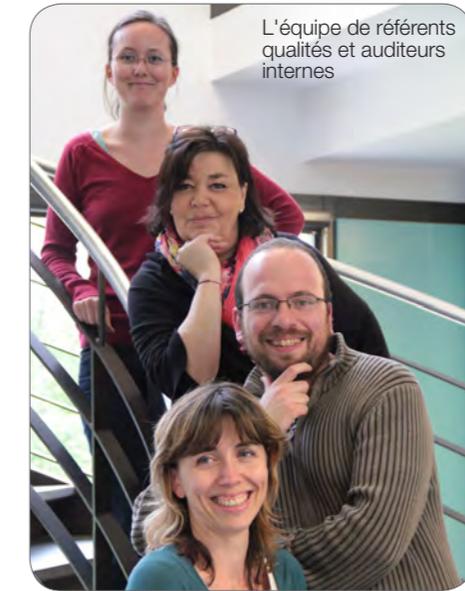
Les indicateurs suivis au titre de la démarche qualité 9001 sont plutôt satisfaisants sur l'année 2012, notamment sur la satisfaction des usagers aux accueils des structures intercommunales. Sur 2013 nous maintenons ces objectifs, avec un effort particulier à faire porter sur la réalisation des investissements et des projets.

Qualité

Première année de labellisation ISO 9001 et élargissement de la certification 14001

Certifié ISO 9001 en 2012, le Bassin de Pompey s'est engagé à améliorer la satisfaction de ses usagers. Chaque Direction et pôle a décliné les objectifs qualité de l'intercommunalité en objectifs opérationnels et plans d'actions concrets pour chaque agent. Cette recherche de la satisfaction des usagers s'ajoute à la démarche entreprise depuis 2009 de réduction des impacts environnementaux. Ainsi le certificat ISO 14001 a été renouvelé en 2012, ce qui a été l'opportunité d'élargir le champ de certification. Outre, les activités du Bassin de Pompey sur Eiffel Energie, l'ensemble des activités environnementales et l'ensemble des activités d'accueil de la petite enfance sont désormais certifiées.

Le Bassin de Pompey a ainsi pour objectif d'inclure au fil des ans l'ensemble de ses activités dans la démarche ISO 14001.



Des services à l'écoute des usagers

Dans le cadre de la démarche ISO 9001, l'intercommunalité a déployé de nombreuses enquêtes auprès des usagers, avec pour objectif de mieux connaître leur niveau de satisfaction tout autant que leurs attentes et suggestions d'amélioration.

Les équipements recevant du public ont ainsi collecté 1 322 questionnaires en 2012 : 793 sur les deux piscines, 193 sur les accueils petite enfance, 200 sur la déchetterie et la composterie, 136 sur l'accueil de l'EMI ; questionnaires auxquels il faut ajouter des enquêtes réalisées auprès de l'ensemble des parties prenantes des activités du Bassin : usagers des transports, entreprises des zones d'activités, clients du Resto du parc, visiteurs lors des manifestations...

Suite à ces questionnaires des plans d'actions précis ont pu être mis en place : charte commune d'accueil, amélioration de la signalétique, communication aux usagers plus spécifique, formation des agents... Ces questionnaires, renouvelés annuellement ou bi-annuellement, sont devenus un pilier essentiel de la démarche qualité.



A titre individuel et collectif s'engager dans cette démarche c'est répondre à un triple objectif de qualité :

- OBJECTIF DE PROXIMITÉ**
Appréhender au mieux les besoins de la population, adapter et faire évoluer les services selon les attentes des différents usagers.
- OBJECTIF DE LISIBILITÉ**
• Communiquer et faire connaître les activités communautaires aux administrés, acteurs socioéconomiques et partenaires institutionnels.
• Informer et échanger entre les services communautaires pour développer une culture et des valeurs communes.
- OBJECTIF D'EFFICACITÉ**
• Mobiliser les moyens.
• Adapter les pratiques professionnelles des agents.
• Assurer collectivement des services aux coûts maîtrisés dans des délais prédéfinis et acceptables.

Finances

Conformément au projet de mandat, les dépenses d'investissements de la Communauté de Communes s'intensifient. Plusieurs projets d'importance ont été initiés, et leurs réalisations s'étalera sur les prochaines années.

Au cours de l'année 2012, le montant total des dépenses consolidées du Bassin de Pompey s'est élevé à 39,7 M€ dont 3,6 M€ destinés au budget transport. Le montant des recettes réelles est quant à lui de 38,7 M€.

Les recettes se décomposent de la manière suivante : 10M€ proviennent de la fiscalité ménage, 10M€ de la fiscalité des

entreprises, 5,7M€ des dotations de l'Etat et 4,6M€ d'autres produits, notamment les produits des services et subventions de la collectivité. Ces recettes ont progressé de 1,8% par rapport à l'année précédente, les recettes de fonctionnement ayant davantage progressé (4%) que les recettes d'investissement qui ont tendance à diminuer (-8%).

Les dépenses ont pour leur part progressé de 14%, avec une progression maîtrisée des dépenses de fonctionnement de 5% et une forte progression des dépenses d'investissement de 39%.

Les fortes dépenses d'investissement sont conformes au cycle de vie des projets intercommunaux. La fin du mandat se rapprochant, l'année 2012 voit se concrétiser la réalisation de plusieurs projets d'envergure : aménagement des zones économiques de Saizerais, travaux sur la piscine de Champigneulle, début de la construction du pôle tertiaire, optimisation de la composterie, achat du bâtiment Beausite à Liverdun, montée en puissance des aménagements de voirie... Ces dépenses d'investissement continueront à se développer en 2013.

Cependant l'augmentation des dépenses reste maîtrisée au regard des recettes car la collectivité dégage un auto-financement de 5M€ soit 125€ par habitant. Ce bon niveau d'autofinancement et le faible endettement consolidé de 6,2M€ au 31/12/12, soit de 155€ par habitant, permettent à la Communauté de Communes d'envisager un programme pluriannuel d'investissement conforme aux ambitions du projet de territoire.

En dépenses de fonctionnement,
100€ de recettes financent* :

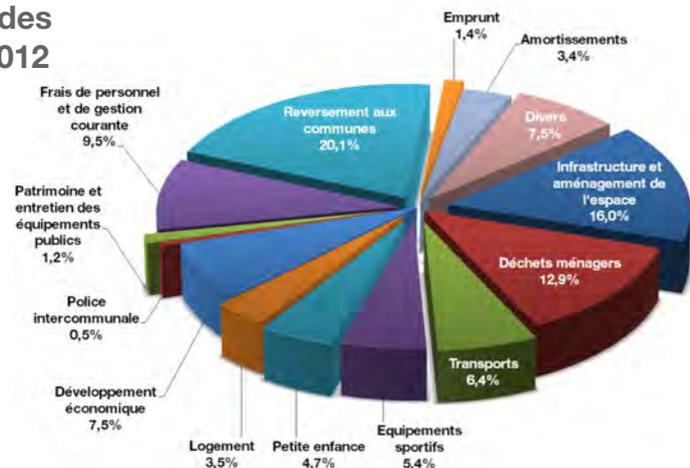
Déchets ménagers	30 €
Transports en commun	16 €
Frais de personnel et de gestion courante	13 €
Petite enfance	11 €
Équipements sportifs	11 €
Infrastructures, économie et habitat	8 €
Cotisation organismes et associations	4 €
Patrimoine et entretien des équipements publics	2,5 €
Fond de concours des communes	1,2 €
Police intercommunale	1,2 €
Divers	1 €
Intérêt de la dette	0,5 €

* hors reversement de fiscalité aux Communes.

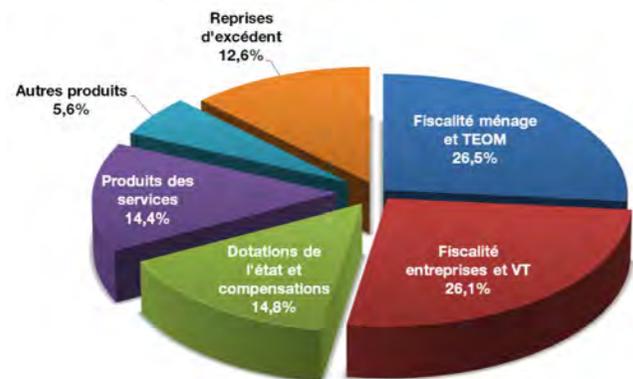
Les chiffres clés

- Le service finances a vu augmenter le nombre de factures traitées tout en assurant un délai de traitement inférieur à 20 jours. Ainsi en 2012, **3 035 factures** ont été enregistrées contre 2 789 en 2011 (+9%).
- 1 360 bons de commandes** ont été validés.
- 737 lignes de budget** sont saisies et suivies quotidiennement.
- La Communauté de Communes a passé **86 marchés** dont 28 comportaient une clause d'insertion professionnelle et 41 comportaient une clause d'exécution environnementale.
- 20 commissions d'appel d'offres** ont eu lieu, mobilisant au minimum 8 personnes à chaque commission.

Répartition des dépenses 2012



Répartition des recettes 2012



Protocole d'Échange Standard (PES V2)

Le pôle Finances a dématérialisé ses échanges avec la trésorerie dans le cadre du projet PES : les titres et mandats sont désormais envoyés par flux XML via une plateforme d'échange de données sur internet. Les bordereaux transmis sont auparavant signés électroniquement par le Vice-Président. Conjointement à cette dématérialisation le pôle Finance a aussi dématérialisé le visa des factures par les services. Ainsi, à la réception d'une fac-

ture papier, la comptabilité la scanne et l'enregistre dans le logiciel, le service reçoit une alerte e-mail lui indiquant qu'il a une facture à valider, puis rattache le scan dans le logiciel et valide la facture. Ce procédé a l'avantage de permettre une validation rapide des services y compris des sites distants, de suivre efficacement les factures en attente de validation et d'archiver dans le logiciel comptable les scans des factures.



Les dépenses communales

La loi n°2012-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités introduit l'obligation de mentionner l'utilisation des crédits engagés par la communauté dans chacune des Communes membres. Cette répartition a été proposée selon la compétence soit selon le lieu où les investissements ont été réalisés (voirie, habitat), soit au prorata de la population (équipements sportifs, économie, petite enfance) ou selon des clés de répartition plus fines pour le transport et la gestion des déchets.

Commune	Coût total 2012
Bouxières-aux-Dames	121 828 €
Champigneulles	3 536 275 €
Custines	1 616 663 €
Faulx	4 923 €
Frouard	1 373 908 €
Lay-Saint-Christophe	61 014 €
Livurdun	153 139 €
Malleloy	53 651 €
Marbache	36 279 €
Millery	157 644 €
Montenoy	0 €
Pompey	776 476 €
Saizerais	28 458 €
TOTAUX	7 920 255 €

Attributions de compensation, fonds de concours aux Communes et cotisations aux associations.

LES ÉQUIPEMENTS DU BASSIN DE POMPEY



Bassin de Pompey
Communauté de communes



Bassin de Pompey
de projets

Nouvelles compétences

En date du 20 septembre 2012, le Conseil communautaire a acté une évolution de compétences du Bassin de Pompey dans les domaines du tourisme, de la formation, de la santé/nutrition et de la gestion urbaine de proximité, pour répondre aux évolutions de la société et aux nouveaux besoins de ses habitants.

Ainsi il a été proposé de déployer de nouvelles politiques d'intérêt communautaires en lien avec l'ambition économique et sociale de l'Agenda 21 et à plus long terme du Projet de Territoire dans les domaines du Tourisme, de la Formation, la Prévention Spécialisée et la Santé/Nutrition et de procéder à la modification des statuts de la Communauté de Communes.

Nouvelle compétence

Tourisme

Cité médiévale de Liverdun, Art Nouveau, boucles de la Moselle, histoire industrielle, vallon de Bellefontaine, parc naturel régional... le Bassin de Pompey dispose d'un patrimoine architectural et naturel riche et diversifié. Afin de valoriser ces nombreux atouts et conscient de l'enjeu économique, le Bassin de Pompey et ses 13 Communes ont souhaité développer une véritable politique touristique à l'échelle du territoire. C'est dans ce cadre que la compétence tourisme a été transférée depuis janvier 2013 à la Communauté Communes. Une première étape de cette prise de compétence va consister à répertorier les atouts touristiques afin de développer une offre attractive et des produits de qualité.

Extension de compétences DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Éducation/formation

Disposer d'une offre d'éducation/formation étendue est un atout d'attractivité important pour un territoire : cela garantit aux jeunes ménages de pouvoir scolariser leurs enfants à proximité et c'est également un facteur de dynamisation de l'économie locale. Dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations, la structure intercommunale contribue au développement et à l'adaptation de l'offre de formation sur le territoire au regard des besoins.



ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Santé

Le secteur de la santé emploie plus de 700 personnes sur le Bassin de Pompey. Doter le territoire d'une offre de soins adaptée à un Bassin de vie de plus de 40 000 habitants relève donc à la fois d'un enjeu de développement économique, mais également et surtout d'un enjeu de développement de services en nombre suffisant.

Dans cette optique, le Bassin a en charge la définition d'une politique de santé en partenariat avec l'ensemble des acteurs. Ce contrat local de santé permettra de mettre en cohérence les actions de prévention et promotion de la santé sur le territoire.

Nutrition

La santé passe également par la nutrition. Dans cet objectif, le Bassin de Pompey est compétent pour créer et gérer un équipement central de restauration collective. Le souhait est d'améliorer les repas avec des produits locaux frais et/ou bio locaux afin de sensibiliser toutes les générations aux qualités gustatives des produits.

Gestion urbaine de proximité d'intérêt communautaire

Depuis plusieurs années, le Bassin de Pompey, dans le cadre de ses politiques habitat et prévention de la délinquance, travaille à l'amélioration du cadre de vie par des opérations de requalification urbaine. Le souhait est de renforcer cette dimension avec des actions de gestion urbaine de proximité : l'objectif étant de favoriser le mieux vivre ensemble. Pour ce faire le Bassin de Pompey est compétent pour déployer un programme d'actions qui pour être mené à bien nécessite de se doter de moyens humains (cofinancement avec le Conseil Général de 4 postes de travailleurs sociaux).

Projet de Territoire 2030

2 années de réflexion

Près de **200 personnes** mobilisées.

3 conférences des conseillers municipaux.

Une **trentaine de rencontres** (comités consultatifs, groupes de travail, assises de l'intercommunalité...).

Suivez l'évolution du projet de territoire sur :

www.bassinpompey.fr/2030

Projet de territoire

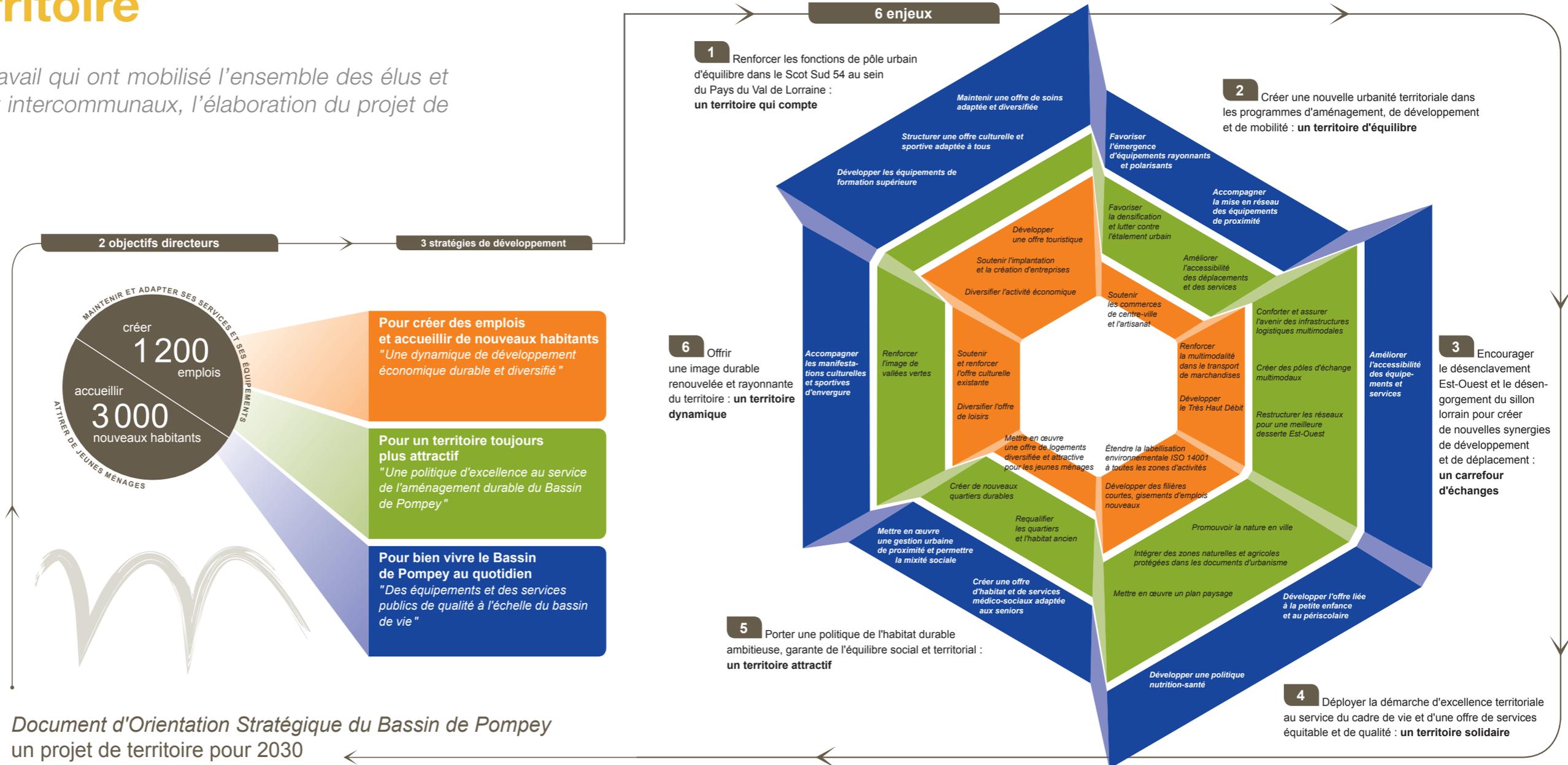
Après deux années de travail qui ont mobilisé l'ensemble des élus et services communaux et intercommunaux, l'élaboration du projet de territoire arrive à son terme

Le Bassin de Pompey, quinze ans après sa création, est reconnu comme espace pertinent de dialogue, de solidarité et de pilotage de l'aménagement et du développement du territoire.

En 2010, fort de ce constat, le bureau communautaire et l'ensemble des maires ont souhaité porter à la réflexion de l'ensemble des acteurs du Bassin de Pompey l'élaboration d'un projet de territoire : Une vision d'un avenir commun à l'horizon 2030.

Suite à l'adoption du diagnostic partagé avec les Communes, l'année 2012 a été marquée par la concertation autour du Document d'orientation Stratégique et l'élaboration du programme d'actions. Ce travail a permis de définir la trajectoire à adopter en terme de développement, d'aménagement et d'équipement du Bassin de Pompey. L'objectif est d'assurer le bien-être de ses habitants et de développer l'attractivité sociale et économique du territoire.

Début 2013, l'adoption du programme d'actions par le conseil communautaire et les conseils municipaux viendra, en effet, conclure cette réflexion qui orientera nos politiques locales pour les deux prochaines décennies.





Exposition
ART de VIVRE



du **30 mai** au **30 sept. 2013**

Siège de la Communauté de Communes
rue des 4 éléments à Pompey

Bassin de Pompey

Communauté de communes

Communauté de Communes du Bassin de Pompey
BP 60008
Rue des 4 Éléments
54340 POMPEY

Tél. : 03 83 49 81 81
Fax : 03 83 49 81 99

www.bassinpompey.fr